

BUSSAC Info



N°92 - Mai • Juin • Juillet • Août 2005



<u>PIZZA FLAMME</u> <i>Pizza au feu de bois</i> A BUSSAC (place des chaumes) <u>JEUDI de 17h à 20h</u> Programme à retirer au camion Passez vos commandes au : 06 09 81 78 77	<u>VIVAL</u> Alimentation, tabac, presse, Point chaud, et photos Séverine AUDOUX 05 46 97 46 04 Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : 7h30 – 12h30 et 16h – 20h, samedi fermeture à 19h. Dimanche et jours fériés 8h – 12h 30	<u>FROMAGERIE JACQUES</u> Marchés Saintes- Saint Jean Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 06 87 83 64 91
<u>INFIRMIERE</u> Mme Maryline VIEUILLE 44, chemin des Chagnauds 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 07 74	<u>PLOMBERIE CHAUFFAGE</u> <u>COUVERTURE</u> <u>ZINGUERIE DEPANNAGE</u> Frédéric GELICUS ARTISAN Les Mailleaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 50 65	<u>SCIERIE</u> <u>BRUNETEAU</u> Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE Portable 06 63 27 99 22 ou 05 46 93 43 98
<u>BRUNET</u> <u>IMMOBILIER</u> <i>Toutes transactions</i> <i>immobilières</i> Christian MENAUD agent commercial <i>Tél. 05 46 93 55 25</i> <i>port. 06 72 17 55 68</i>	<u>COIFFURE à DOMICILE</u> DORIANE 06 61 74 89 75 Sauf le Mercredi après-midi Et le samedi	<u>FROMAGERIE FINE</u> Sandrine et Régis MOREAU 35, chemin des Motillons 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 53 38 E.Mail : sandrefrom@aol.com
<u>ARTISAN PLOMBIER</u> <u>CHAUFFAGISTE-</u> <u>ZINGUERIE-COUVERTURE</u> Emmanuel PATROUILLAUT 5 chemin des bacheliers 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 98 13 49	<u>PIANO</u> <u>ACCORDEON</u> <u>ORGUE</u> Véronique GAUDIN Professeur de musique 9c, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE	<u>COIFFURE MIXTE</u> Mme PLANET Françoise 148, route du Val de Charente 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.
<u>CAFE – BAR</u> MONGET Thierry BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 65 70 Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo –Flipper – Baby foot	<u>INFIRMIER LIBERAL</u> Thierry THIBAudeau 1, allée des Chaumes BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 44 00	<u>ENTREPRISE DE</u> <u>PEINTURE</u> MARQUISAUD Père et Fils _11, chemin de la Grand'Porte 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 92 06 65
<u>GARAGE - STATION SERVICE</u> DOMINIQUE PEROCHAIN Réparation mécanique toutes marques 155, route du Val de Charente Tél / Fax 05 46 74 41 12	<u>PONEY – CLUB « Le fer à cheval »</u> Cours, stages, promenades.. 8 chemin des motillons Tél : 05 46 93 44 37 Port :06 09 39 58 65	

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 92
Mai- Juin
Juillet- Août 2005

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S.Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet
- 3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 23 mai 2005
- 6 Conseil municipal du 30 juin 2005

Informations locales

- 11 Etat civil
- Informations locales
- 12 Vie paroissiale
- 17 Oron info
- 19 Ca s'est passé à Bussac
- 26 Le point sur les travaux
- 28 CCAS
- 29 Nouvelles de l'école
- 38 Nouvelles de la bibliothèque

Foyer rural

- 39 Mot du Président
- 40 Activités des sections
- 48 Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-
'Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'as-
sompction, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier
des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com

Dates à retenir...

Vendredi 7 Octobre: la Cie « le coyotte » présente « l'extraordinaire voyage »

Spectacle qui vous entraînera dans l'univers de Jules Verne avec humour et fantaisie. Spectacle tout public, organisé par la Mairie et le foyer rural.

15 octobre :repas GV

29 octobre : loto boule bussacaise

11 novembre :repas des aînés (p28)

10 décembre : arbre de Noël

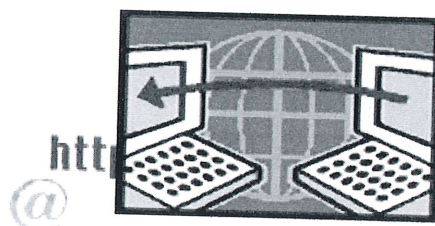
Petites annonces...

Jeune fille de 17 ans cherche baby sitting pour quelques heures ou la journée. Propose animations pour anniversaires ou fêtes, aux environs de Bussac sur charente
Tél: 06.77.80.52.47

Etudiante sérieuse, avec expérience, cherche baby sitting soir et week-end
Tél: 06.76.89.57.33

AV citroën BX 16TRS—Année 1988—
135 900 km—bon état—Moteur 64 000 km
PRIX A DEBATTRE
Tel : 05.46.74.20.74

Coin Internet



Sur le nouveau site de l' assedic,

www.assedic.fr

vous pouvez maintenant vous inscrire, pré-inscrire ou réinscrire directement en ligne.

Vous pouvez également vous informer, consulter et actualiser votre dossier, et connaître les mesures du PARE et les secteurs qui recrutent dans votre bassin d'emploi.

Consultation nationale du public sur les enjeux et priorités de la politique de l'eau. Informez-vous et donnez votre avis sur le site:

<http://dce.eau-adour-garonne.fr>

INTERNAUTES , nous attendons vos e-mails pour nous faire partager des sites que vous avez aimés...



Editorial

Saurons-nous changer nos habitudes ?

L'été se termine dans quelques jours, et la pluie n'est pas arrivée...

L'eau a manqué aux agriculteurs (tous ne bénéficient pas de quotas d'irrigation), aux entrepreneurs (tous n'ont pas pu travailler autant qu'ils auraient voulu), aux vacanciers (tous ne disposent pas d'une piscine en construction, ou ne jouent pas au golf), à ceux qui ne sont pas partis en vacances et dont les enfants ou petits enfants n'ont pu se rafraîchir dans la piscine hors sol qui n'avait pas été remplie.

Au Niger et ailleurs en Afrique, il n'y a rien à manger et pas d'eau non plus...

Entre l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine à créer, il y a aussi une guerre de l'eau qui rend difficile les négociations territoriales.

Comment admettre plus longtemps cette situation ?

Comment expliquer à nos enfants qu'il faut économiser l'eau afin d'en disposer assez longtemps et pour l'usage collectif ?

Nous devons donc réfléchir à mieux utiliser cette ressource vitale, mais aussi les autres énergies.

Il est impossible de continuer sans changer nos habitudes : le pétrole est hors de prix, le gaz est cher, la pollution ne cesse d'augmenter, et il existe des moyens différents de se déplacer ; se regrouper pour réduire le nombre de voitures, exiger des moyens de transport collectif adaptés et prendre le bus en ville, le train pour aller d'une ville à l'autre...

Les énergies non polluantes doivent être développées et nous envisageons de modifier le chauffage des installations communales pour utiliser le bois avec un système qui a fait ses preuves ailleurs (en Charente, en Haute Saintonge et à La Rochelle).

Nous sommes dans l'obligation de changer nos habitudes si nous voulons laisser à nos enfants un espace de vie de qualité qui préserve leur bien-être et leur permette de vivre en bonne santé.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2005**1- Acquisition de parcelles de terrain appartenant à Messieurs RAUD et RHé.**

Le Maire informe le Conseil municipal que M. RAUD et M. RHé acceptent de vendre à la Commune une partie de leurs parcelles cadastrées, pour ce qui est de M. RAUD, section AE n°416 pour 62m²40 et pour le second, section AE n° 639 pour 23m²10. Le Conseil municipal, considérant la nécessité d'acquérir ces terrains pour permettre l'aménagement d'un arrêt de bus scolaire, accepte les propositions des vendeurs, soit 7,00 € le m². Il autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer les actes à intervenir.

2- Acquisition d'un abribus : demande de subvention sur Amendes de Police.

Le Maire expose au Conseil municipal que l'installation d'abribus est une opération subventionnée au titre de la répartition des Amendes de Police. Il propose de retenir à ce titre l'opération suivante :

- fourniture et pose d'un abribus au lieu-dit « Choisy » pour un montant de 3 848,73 € TTC.

Le Conseil municipal sollicite donc une aide financière auprès du Conseil Général au titre des Amendes de Police.

3- SDEER : TN-EP 2003 : décompte des travaux neufs : signature de la convention.

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux neufs relatifs à la mise en lumière du lavoir des Guilloteaux. Il précise que la Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

4- Enfouissement des réseaux : demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a déposé auprès du SDEER et de France Telecom une demande d'enfouissement des réseaux chemin des Pins et la suite du chemin des Chaumes.

Après examen du devis, le Conseil municipal sollicite du Conseil Général une aide financière au taux le plus élevé dans le cadre du fonds de revitalisation des petites communes rurales.

5- Syndicat départemental de construction et d'entretien de la voirie des communes : projet d'intégration d'une nouvelle Communauté de Communes.

Lors de son assemblée générale du 24 mars 2005, le comité du Syndicat Départemental de la Voirie a enregistré la demande d'adhésion d'une nouvelle Communauté de Communes, celle du PAYS SAVINOIS, sise 9 Rue Saint Michel à 17350 SAINT SAVINIEN. En conséquence, conformément à l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur cette adhésion. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de ce groupement.

6- Syndicat départemental de construction et d'entretien de la voirie des communes : projet de modification des statuts.

Lors de son assemblée générale du 24 mars 2005, le comité du Syndicat Départemental de la Voirie a pris acte de la demande d'actualisation de la rédaction des statuts et de la mise en place d'une consultation élargie à l'ensemble des communes membres du Syndicat. En conséquence, après avoir pris connaissance de ceux-ci et conformément à l'article L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'acceptation de ces nouveaux statuts. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité les statuts modifiés.

7- Décision modificative : SDEER : opération d'ordre budgétaire : ouverture de crédits.

Le Maire rappelle au Conseil municipal les travaux réalisés par le SDEER en 2002 : enfouissement des réseaux au Vieux Bourg – La

Croix, mise en place de l'éclairage au lotissement des Grands Champs, pose de points lumineux dans différents lieux-dits. Il donne lecture à l'assemblée de la Convention passée entre la Commune et le SDEER le 31 Mars 2004. Le Conseil municipal en accepte les termes et décide l'ouverture de crédits de la manière suivante (pour l'opération budgétaire ainsi définie) :

D.	C/2315	=	30 864,32 €
R.	C/1326	=	15 432,16 €
R.	C/16876	=	15 432,16 €

8- Legs Couprie.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2005, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mademoiselle Elise ROY née le 16 juin 1986 à SAINTES, pour recevoir le dit legs.

9- SDEER : devis pour le remplacement des projecteurs au terrain de Boules.

Le Maire informe le Conseil municipal que certains projecteurs du terrain de Boules sont vétustes et qu'il est donc nécessaire de les remplacer. Sachant que d'autres l'ont été ces dernières années mais avec des appareils de diverses puissances, il propose le remplacement des 8 projecteurs existants. Le coût total est de 3 056,49 € dont 50% sont pris en charge par le SDEER. Le Conseil municipal décide donc de régler sa participation, soit 1 528,24 € par remboursement en 5 annuités.

10- Autorisation de signatures d'actes notariés.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de la zone «Le Renclos, La Folie» et l'étude qui a été réalisée.

Les propriétaires, Messieurs ARNAUD et RAVAND, seraient vendeurs et un compromis pourrait être signé devant notaire.

La parcelle de M. ARNAUD est cadastrée AB n°67d d'une superficie de 99a16,

Les parcelles de M. RAVAND sont cadastrées AB n°396 pour 5a30, n°70 pour 2a64, n°71 pour

3a45, n°75 pour 17a65, n°73 pour 23a89, n°338 pour 5a46, n°500 pour 27a68.

Le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer un compromis de vente sous réserve que le prix de vente soit à 11 euros maximum le m², et que le dossier de demande de dotation globale d'équipement au titre des VRD pour le logement social soit accepté par les services de la Préfecture.

Par ailleurs, le Maire signale que M. RAVAND serait aussi vendeur d'une parcelle cadastrée AK n°541 pour 77a32 et la proposerait au même prix de 11 euros le m².

Le Conseil accepte et autorise le Maire ou son représentant à signer tous les actes s'y rapportant.

11- Aménagement de la RD 114 au lieu-dit «Le Pontreau» convention financière - études.

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la Convention entre le département et la commune relative aux études avant travaux d'aménagement de la RD 114, au lieu-dit «Le Pontreau», afin de réduire la vitesse à l'entrée Nord du Bourg, de réaménager les arrêts de bus et de sécuriser les déplacements. Le Conseil municipal en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

12- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la secrétaire de Mairie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire de Mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, ainsi calculée :

$$2070 \text{ €} \times 33 = 1\,951,71 \text{ €}$$

35

Comme chaque année le Maire soumet cette proposition au Conseil municipal qui l'accepte à l'unanimité.

13- Motion de soutien de la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2012.

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Bussac sur Charente est attachée ;

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques en 2012 ;

Considérant, qu'au-delà de la ville de Paris cette candidature concerne l'ensemble du pays ;

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2012 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive

et les politiques conduites par la commune en ce domaine ;

Considérant que la commune de Bussac sur Charente souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil municipal soutien la candidature de la ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2005

1- P.L.U : approbation définitive.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.123-6 à L.123-13 et L.123-19 ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles R.123-15 à R.123-25 ;

Vu la délibération en date du 15 octobre 2002 ayant prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (par révision du POS) et ayant défini les modalités de la concertation ;

Vu le débat en date du 24 mai 2004 ayant eu lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable ;

Vu la délibération en date du 20 octobre 2004 ayant tiré le bilan de la concertation ;

Vu la délibération en date du 20 octobre 2004 ayant arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Vu les avis reçus de M. le Sous-Préfet et des autres services associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'arrêté municipal en date du 25 mars 2005 soumettant le projet de Plan Local d'Urbanisme à l'enquête publique, du 18 avril 2005 au 18 mai 2005 ;

Entendues les conclusions favorables du rapport du commissaire enquêteur en date du 2 juin 2005 ;

Considérant que les résultats de la dite enquête publique et de la consultation des services

nécessitent quelques modifications mineures du projet de Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que le Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.123-13 du Code de l'Urbanisme APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Décide de répondre aux avis des services tel que présenté en annexe 1

- Décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur sur les points listés en annexe 2a et de ne pas suivre l'avis du commissaire enquêteur sur les points listés en annexe 2b

- Décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération et de le transmettre à M. le Sous-Préfet ;

- Décide que conformément aux articles R.123-24 et 25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme de BUSSAC-SUR-CHARENTE fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et d'une mention insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Sous-Préfecture ;

La présente délibération approuvant le Plan Local d'Urbanisme de BUSSAC-SUR-CHARENTE sera exécutoire ;

- dans un délai d'un mois à compter de sa réception en Sous-Préfecture, conformément à l'article L.123-12 du Code de l'Urbanisme ; et
- dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues à l'article R.123-25 du Code de l'Urbanisme.

2- Zonage d'assainissement : approbation de la carte après l'enquête publique.

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau,

Vu le décret n°94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnées aux articles L 2224-8 et L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3-1 et R 123-11,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 23 mars 2005 proposant le plan de zonage d'assainissement et décidant de la mise à enquête publique,

Vu l'arrêté municipal du 24 mars soumettant le plan de zonage de l'assainissement à enquête publique,

Vu les conclusions du Commissaire Enquête, Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil municipal est prêt à être approuvé,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'approuver le plan de zonage d'assainissement tel qu'il a été présenté à l'enquête publique, classant «Les Groies de Montvillant», «La Palisse à Jules», «Les Grands Champs», «La Grand'Porte», «Les Mottes des Guilloteaux», «Le Champs du Planti», «Carrières des Chaumes», «Bois des Bacheliers», «Aux Bacheliers», «Le Grand Village», «Les Grands Champs du Poirier», «La Cuelle», «Bois Charbon», «La Guerie», «Le Renclos», «Le Bourg», «Port Berteau» et «Petite Enclouse» en zone d'assainissement collectif et sera annexé à la présente.

- que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123-10 et R 123-12 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en

mairie durant 1 mois et d'une mention dans deux journaux locaux.

- que le plan de zonage d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public à la

Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

3- Décisions modificatives liées au P.L.U.

a) Modification de l'imputation des crédits budgétaires de l'exercice 2005 relatifs au P.L.U.

Le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur le receveur l'a informé que les dépenses relatives à la réalisation du P.L.U n'ont pas été imputées au bon compte budgétaire. Il propose donc au Conseil municipal de procéder à la modification de l'imputation des crédits budgétaires de la manière suivante :

Dépense d'Investissement C/2315 = - 3 000 €

Dépenses d'Investissement C/202 = + 3 000 €

Le Conseil municipal accepte cette modification.

b) P.L.U : durée de l'amortissement des dépenses figurant au compte 202.

Le Maire informe le Conseil municipal que les dépenses liées au P.L.U ont été imputées au compte 202 et que ce compte est soumis à amortissement. Il propose donc au Conseil municipal de fixer la durée de cet amortissement à 5 ans. Le Conseil municipal accepte cette proposition et décide de fixer à 2006 la 1^{ère} année d'amortissement.

4- Collège A. d'Aubigné : demande de subvention pour les activités éducatives.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier reçu de Monsieur le Principal du Collège A. d'Aubigné par lequel il sollicite une subvention. Il rappelle que le Collège organise depuis quelques années, au mois de septembre, une Classe Nature Patrimoine et Socialisation pour tous les nouveaux élèves de 6^{ème}, afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans le groupe de classe et aussi mieux se respecter. Le nombre total d'élèves n'étant pas définitif à ce jour, le Conseil municipal accepte de verser 15 € par enfant au vu de la liste communiquée par le Principal du Collège à la rentrée de septembre.

5- Achat d'un cadeau pour un administré.

Le Maire propose au Conseil municipal de remercier un administré qui a contribué activement et bénévolement à l'organisation et

au succès du bal champêtre pour la fête de la musique. Il lui est donc offert 2 repas au restaurant. Le Conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire d'informer le restaurateur d'adresser la facture en Mairie.

6- Achat d'un cadeau pour la municipalité d'Oron la Ville.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que ce sont les Bussacais qui cette année rendent visite, dans le cadre du jumelage, à leurs amis d'Oron la Ville du 10 au 17 juillet. La Municipalité d'Oron la Ville a d'ailleurs convié celle de Bussac à la Journée Officielle du Jumelage qui aura lieu Samedi 16 Juillet. Le Maire propose donc au Conseil municipal d'offrir un cadeau au Syndic et à son Conseil.

7- Acquisition d'une parcelle appartenant à M. et Mme FAVEAU.

Le Maire informe le Conseil municipal que M. et Mme FAVEAU Marcel acceptent de vendre à la Commune la parcelle cadastrée section AB n°384, d'une superficie de 900m², au prix de 2000 €. Le Conseil municipal considérant la nécessité d'acquérir cette parcelle accepte la proposition des vendeurs et autorise le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

8- Modification des statuts de la C.D.C du Pays Santon.

Le Conseil Communautaire a approuvé, dans sa séance du 23 juin 2005, une modification des statuts de la Communauté de Communes portant sur les compétences et la définition de l'intérêt communautaire. Cette modification est motivée par la nécessité de les rendre conformes à la réalité de leur exercice et de respecter les prescriptions de la Loi d'août 2004.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver cette nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon de la façon suivante:

L'article 7 actuel est remplacé par:

"Article 7 : L'objet de la Communauté de Communes est d'exercer, dans un espace de solidarité et pour l'intérêt communautaire, les compétences suivantes:

A - COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

A-1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A la Création, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire:

- la zone d'activités des Coteaux
- la zone d'activités spécifiques

A-1-b Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire:

- l'élaboration et le suivi des schémas de développement économique
- l'accueil et le conseil, par le service économique de la Communauté, aux porteurs de projet en collaboration avec les chambres consulaires
- la réalisation d'hôtels d'entreprises
- la réalisation de bâtiments relais sur les zones d'intérêt communautaire
- la réalisation de bâtiments relais hors zones communautaires pourra être déclarée d'intérêt communautaire
- l'organisation des services à apporter dans le cadre de la gestion des zones d'activité économique

A-2 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

A-2-a Schémas directeurs et de secteurs - Schéma de Cohérence Territoriale

A-2-b Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire.

- la zone des Coteaux
- la zone d'activités spécifiques dans sa forme de ZAC

B - COMPÉTENCES OPTIONNELLES

B-1 POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

B-1-a Conception, élaboration et animation du Programme Local de l'Habitat

B-1-b Politique du Logement Social Communautaire - Actions et aides financières d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire:

1) garanties d'emprunts pour les opérations menées par les organismes oeuvrant dans le domaine du logement social

2) Participation aux Opérations pour l'Amélioration de l'Habitat

3) Aides financières ou réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

B-2 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

B-2-a Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

B-2-b Lutte contre les ragondins:

- subvention à une association départementale de lutte contre les ragondins

- participation financière aux opérations d'élimination des ragondins

B-2-c Actions de valorisation et de protection du patrimoine naturel :

- chemins de randonnée balisés par la Communauté

- études pour la réhabilitation des décharges sauvages.

B-3 ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

B-3-a Participation à l'insertion professionnelle et sociale, à la formation professionnelle et à l'emploi.

C - COMPETENCES FACULTATIVES

C-1 PRESTATIONS DE SERVICE

C-1-a Le conseil et l'aide technique, juridique ou administrative apportés aux communes membres sont d'intérêt communautaire. A ce titre, la Communauté peut réaliser, pour le compte des communes membres, des maîtrises d'ouvrage déléguées, conduites d'opérations ou maîtrises d'œuvre, ainsi que toute étude générale et tous dossiers nécessaires aux diverses instructions administratives. Elle instruit, à la demande des communes membres, les dossiers d'utilisation du sol (permis de construire ou de démolir, autorisation de lotir, autorisation de travaux divers, certificats d'urbanisme...). Elle assiste les communes dans leur planification de l'urbanisme, assure le conseil juridique du droit des sols et le suivi des POS de Varzay et de Préguiillac. Dans le respect des règles de libre concurrence, elle prête assistance en tant que de

besoin et selon ses capacités, aux communes membres la sollicitant.

C-2 TOURISME

C-2-a Création, aménagement, gestion de sites ou d'équipements touristiques d'intérêt communautaire (pôle de la céramique)

C-2-b Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme de SAINTES et de la Saintonge

C-2-c Actions d'intérêt communautaire de mise en valeur du patrimoine touristique (participation à la réhabilitation du patrimoine bâti par les chantiers d'insertion, chemins de randonnées)

C-3 ENFANCE

C-3-a Politique de l'enfance d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire la gestion et la charge des agents attachés aux établissements scolaires préélémentaires et élémentaires publics et aux établissements périscolaires publics et associatifs intégrés dans un schéma communautaire (accueil péri-scolaire, centres de loisirs sans hébergement...), chargés de l'entretien (nettoyage) des locaux et de la surveillance et de l'animation des élèves en temps ou hors temps scolaire ainsi que du service en restaurant scolaire.

Sont exclus de ce champ de compétence les agents chargés de la préparation des repas en cuisine et ceux chargés de l'entretien des locaux affectés à la restauration scolaire, les agents ne dépendant pas de l'un des établissements cités au paragraphe précédent, notamment pour la gestion, l'animation et l'entretien des établissements à but social (centres sociaux, maisons de quartiers, . . .), ainsi que le personnel enseignant dans les écoles spécialisées (classes à horaires aménagés...)

C-3-b Schémas d'harmonisation de la politique enfance.

C-3-c Actions et programmes spécifiques d'intérêt éducatif sur le territoire de la CDC (mise en place et maintenance de la solution ABULEDU, logiciel permettant l'éducation informatique des enfants, programmation des activités thématiques)

C-4 GENS DU VOYAGE

C-4-a Création, aménagement, gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.

C-5 REFUGE POUR ANIMAUX

C-5-a Réalisation de travaux d'amélioration, de grosses réparations et d'extension du refuge communautaire pour animaux et participation au fonctionnement.

C-6 POMPES FUNÈBRES

C-6-a Création et aménagement d'un centre funéraire et d'un crématorium. Gestion du service extérieur des pompes funèbres et du crématorium ainsi que des activités accessoires à ces services.

C-7 ETUDES COMMUNAUTAIRES

C-7-a Etudes en lien avec le projet communautaire et préalables à la définition de l'intérêt communautaire.

C-8 POLITIQUE DE LA VILLE

C-8-a Création et animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)"

L'article 8 actuel est remplacé par:

"Article 8 : Les recettes du budget de la Communauté comprennent:

- les revenus des biens meubles et immeubles de la Communauté,
- les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations ou des particuliers en échange de services rendus,
- les subventions ou fonds de concours provenant de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Union Européenne ou de toute autre personne,
- le produit des dons et legs,
- le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés par la Communauté,
- les ressources fiscales propres mentionnées à l'article 1609 *quinquies C* du Code Général des Impôts,
- le produit des emprunts,
- le produit de la taxe de séjour."

L'article 11 actuel est supprimé et non remplacé

L'article 12 actuel devient l'article 11

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'ensemble de ces modifications

9- SDEER : convention établissant la dépense définitive d'enfouissement des réseaux «Les Chaumes-Les Bacheliers».

Le Maire présente au Conseil municipal la convention relative à l'enfouissement des réseaux au lieu-dit «Les Chaumes-Les Bacheliers» sur laquelle figure le montant de la dépense définitive. Le Conseil municipal en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

10- France Télécom : mise en souterrain du réseau pour la tranche «Chemin des Chaumes (fin) – Chemin des Pins».

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal de la convention établie entre France Télécom et la Commune pour la mise en souterrain du réseau France Télécom «Chemin des Pins» qui s'inscrit dans l'emprise du dossier SDEER n°073054. Le Conseil municipal en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

11- Mise en vente d'une armoire réfrigérante du Groupe Scolaire.

Le Maire informe le Conseil municipal que l'une des armoires réfrigérantes installée au restaurant scolaire n'a plus d'utilité pour le service. Il propose donc de la mettre en vente. Le Conseil municipal accepte cette proposition et fixe un prix de vente de 700 €.

12-Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 114 : signature du marché initial et de l'avenant.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le marché initial relatif à la construction d'une piste cyclable le long de la RD 114 a été notifié à l'Entreprise GAUDY-BONNEAU pour un montant de 35 962,82 €. Un avenant n°1) pour un montant de 708,02 € TTC a été passé le 10 juin 2005. Le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer le marché initial et l'avenant.

Etat civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Agathe MAIGE née le 4 août 2005, fille de M. et Mme Frédéric MAIGE, 22 Chemin des Grands Champs.

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Aurélie GEAY et Jérôme COUTEAU qui se sont unis le 11 juin 2005.
- Chantal CLÉNET et Jean-Christophe RICARD qui se sont unis le 30 juillet 2005.
- Virginie LE GOFF et Emmanuel JOLLY qui se sont unis le 13 août 2005.

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Mme Marie Louise Yvonne FAVEAU née BOULESTIER décédée le 21 août 2005 à BUSSAC SUR CHARENTE

***Dernière minute...** Nous apprenons le décès brutal du Père Paul Geay, survenu en son domicile, au presbytère St-Pallais, le 4 septembre 2005. La rédaction de Bussac Info s'associe à la peine de la communauté chrétienne.*

Recensement militaire

Il est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

Jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1989, présentez-vous en mairie, munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour pouvoir assister à la journée d'appel à la préparation à la défense mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Vie paroissiale...

Responsable : Père Gérard Boudaud

Lieu de résidence : presbytère 13 rue St Pallais 17100 Saintes

Tel : 05.46.92.07.21 fax : 05.46.92.51.24

Permanences : au presbytère du lundi au samedi le matin de 10 à 12h et de 14 à 17h.

Messes :

1^{er} dimanche du mois à Foncouverte 9h15

2^{ème} dimanche à Bussac 9h15

3^{ème} à St Vaize 9h15

4^{ème} à La Chapelle des Pots 9h15

5^{ème} messe unique à Saintes 10h30

A Saintes tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30

A Chaniers messe le samedi à 18h30 sauf le 5^{ème} dimanche

Les Pères Gérard Boudaud
Et Paul Geay
Le conseil Pastoral
Et la Communauté de Chrétiens

Bussac le 17 juin 2005

A Monsieur Dourthe . Maire de Bussac
et son Conseil Municipal.

Monsieur,

Par ce courrier, nous tenons à vous adresser nos très sincères remerciements pour le souci que vous portez à l'entretien de l'église « Notre Dame de l'Assomption » de notre commune, et au soin dont vous témoignez pour son embellissement intérieur, comme extérieur.

Nos remerciements portent particulièrement sur l'installation de la grille à l'entrée du porche et sur la pose d'un système électrique qui permettent, l'un la découverte intérieure de cette église romane, l'autre la mise en valeur du tableau représentant précisément notre Dame de l'Assomption.

Nous avons été également sensibles au remplacement du buis « vieillissant » à l'entrée de l'église par deux massifs de rosiers actuellement en pleine floraison.

Nous vous sommes enfin très reconnaissants de nous réserver une rubrique « Vie Paroissiale » dans les informations locales de Bussac info.

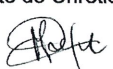
Pour toutes ces raisons nous vous renouvelons notre reconnaissance et vous prions d'agréer monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pères G. Boudaud, Paul Geay ;

Un membre du Conseil Pastoral,

Un membre de la Communauté de Chrétiens,





REFERENDUM DU 29 MAI 2005
RESULTATS A BUSSAC SUR CHARENTE

INSCRITS	934
VOTANTS	747
EXPRIMES	721
OUI	279
NON	442



A chaque élection, certains Bussacais sont toujours présents au dépouillement pour officier en tant que scrutateur. La municipalité tenait à les remercier.



A propos de l'ADSL à Bussac...

Vous êtes nombreux à solliciter les secrétaires de mairie ou les élus pour vous étonner que l'ADSL ne vienne pas jusqu'à Bussac...

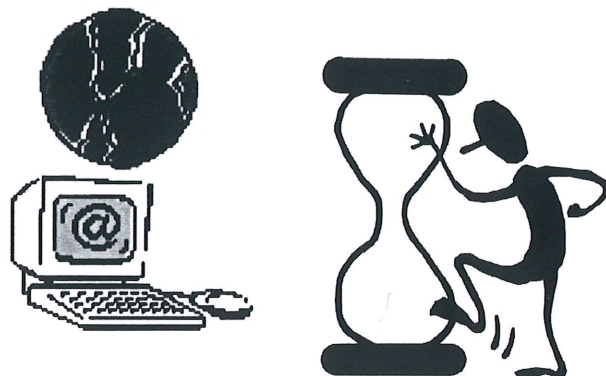
En fait, l'ADSL est arrivé dans notre commune mais il n'est pas possible d'en disposer partout sur le territoire communal. Cette situation est expliquée par le fait que nous sommes alimentés par le réseau de France télécom à partir du central de Saintes Bastion rive droite, et par celui de Taillebourg.

La carte du central de Saintes a été changée afin de donner plus de puissance au réseau et de tenter d'aller plus loin vers Bussac entre autres.

Ce changement n'est pas suffisant, il ne permet pas de relier tous les demandeurs de la commune.

Quelques-uns d'entre vous ont sensibilisé les élus par des courriers électroniques ou en venant nous rencontrer en mairie... nous avons expliqué la situation et les démarches que le Maire a entreprises depuis deux ans.

A ce jour, le Conseil Général a investi 30 millions d'euros depuis deux ans pour obtenir que chaque charentais maritime puisse accéder à cette technologie au même coût.

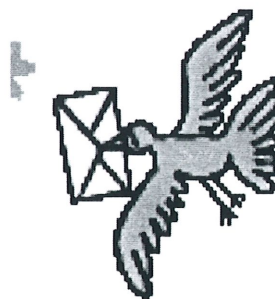
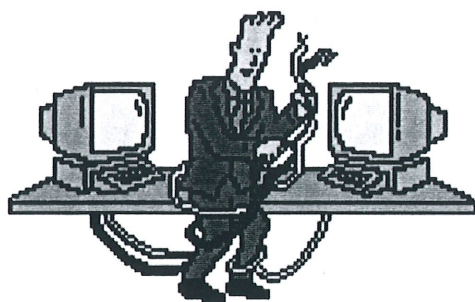


Aujourd'hui, Bussac est sans doute une zone d'ombre et un équipement supplémentaire sera probablement nécessaire pour permettre à ceux qui le souhaitent de disposer de la technologie ADSL.

La politique des élus consiste à travailler avec les services du Conseil Général et ceux de France Télécom pour choisir la technologie la plus appropriée afin de résoudre le problème à un coût acceptable ; le wi-max, expérimenté en Val de saintonge, n'est pas fiable et le satellite est encore trop onéreux...

Nous espérons pouvoir obtenir une solution d'ici la fin de l'année ou au début de la prochaine.

Soyez assuré de notre entière implication dans ce dossier qui ne dépend pas uniquement de notre volonté et de l'état des finances de la commune, mais aussi et surtout, des progrès de la technologie.



Vous pouvez joindre la Mairie :

Aux heures d'ouverture au public :

Le lundi : De 9h à 12h et de 17h à 18h

Du mardi au vendredi : 14h à 18h

Par téléphone : 05.46.93.11.11 (Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h)

Par e-mail : mairie@bussac-sur-charente.fr

Par fax : 05.46.93.92.32

Permanences des Elus

	Fonction	Jour	Horaires
Christophe DOURTHE	Maire	Jeudi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Françoise DURAND	1 ^{er} Adjoint (affaires sociales)	Lundi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Jean-Luc MARCHAIS	2 ^{ème} Adjoint (voirie)	Mercredi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Danièle PUBERT	3 ^{ème} Adjoint (affaires scolaires)	Mardi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Bernard COUTEAU	4 ^{ème} Adjoint (bâtiments)	Vendredi	De 17 à 18h et sur rendez-vous

Informations concernant le Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est officiellement terminé depuis le 12 août.

Il est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles.

Toutes les demandes de modification de terrain n'ont pas été acceptées et certains d'entre vous ne seront pas satisfaits par les décisions prises par les élus.

Le projet est de poursuivre le développement harmonieux de la commune.

Certaines zones ont été définies comme étant à urbaniser, ce qui permet de programmer et d'encadrer les projets : ainsi des propriétaires pourraient trouver un accord avec les élus pour l'aménagement d'une zone à urbaniser par exemple.

D'autres terrains ont été déclarés constructibles et la demande est forte en mairie où de nombreuses personnes se présentent pour acheter ou faire construire...

Le PLU est aussi un outil qui permet de règlementer l'urbanisation et vous avez la possibilité de prendre connaissance de ces règles avant de déposer une demande de travaux ou un permis de construire...

Enfin, le PLU peut être modifié ou révisé mais il faudra attendre quelque temps pour le faire...

Les élus, et notamment le Maire se tiennent à votre disposition pour en parler ou vous renseigner ; merci de prendre rendez-vous auprès des secrétaires de mairie comme d'habitude

Espérance de vie limitée pour les chats de Monvolland ???

L'espérance de vie dans ce village est très très nettement inférieure à la moyenne. En effet les chats disparaissent régulièrement sans raison particulière : maladie, accident.....ou bêtise humaine ?

La 3^{ème} hypothèse semble malheureusement la plus vraisemblable...

Animal de compagnie qui n'a rien d'un prédateur, le chat domestique, compagnon de jeux et amateur de caresses ne fait pas long feu à Montvolland ...Malheureusement il suffit d'une seule personne mal intentionnée pour apporter la tristesse dans des familles dont le chat faisait partie. Que le « prédateur » qui se reconnaît y réfléchisse !!

Note d'information préfectorale à destination des ressortissants français qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis

1)Jusqu'au 25 octobre 2005 : Présenter un passeport comprenant une zone de lecture optique

2) du 25 octobre 2005 au 25 octobre 2006 : Présenter un passeport délivré avant le 25/10/05 avec lecture optique ou un passeport délivré après cette date à condition qu'il présente outre la lecture optique, une photo numérisée et imprimée sur la page d'identification du titulaire.

3)A compter du 26 octobre 2006 : Les 2 conditions énumérées ci-dessus ou si il est délivré après le 26/10/06, il doit présenter outre la zone de lecture optique, un composant électronique stockant les éléments de l'état civil, une photo numérisée et tous les identifiants biométriques qui pourraient être exigés, à terme dans les documents de voyage.

Le ministère de l'intérieur a décidé de la mise en place, effective dans plusieurs mois d'un nouveau passeport avec zone de lecture optique et photo numérisée, un composant électronique intégrant la photo faciale.

En attendant, il est conseillé aux ressortissants français qui ont le projet de se rendre ou de transiter par ce pays après le 26/10/05, de faire procéder au renouvellement anticipé de leur passeport ancien modèle dépourvu de zone de lecture optique. Ce renouvellement sera payant.

Tri sélectif.

Récapitulatif pour septembre, octobre, novembre, décembre 2005

<u>Emballages recyclables</u> Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnnette	<u>Verre</u> Bouteille, bocaux, pots en verre	<u>Papiers</u> Journaux, magazines, prospectus
.....		01 septembre
08 septembre	15 septembre	
22 septembre		29 septembre
06 octobre	13 octobre	
20 octobre		27octobre
03 novembre	17 novembre	
24 novembre		01 décembre
08 décembre	15 décembre	
22 décembre		29 décembre

Attention !

Ramassage des ordures ménagères **Lundi 31 octobre** (et pas le mardi 1^{er} novembre)

Aucune collecte **le jeudi 10 novembre**

Pensez à sortir vos contenants le lundi soir après 19 h00

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19.

Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie. Des sacs plastiques jaunes (emballages recyclables) sont aussi à votre disposition.

ORON INFO

...des nouvelles de Suisse



CAMP D'ETUDES 9VSG-9VSB

Avril - Mai 2005

Le jeudi 28 avril, nous partons à 4h du matin pour un voyage en car d'une dizaine d'heures qui nous conduira à Saintes, en Charente Maritime, où nous serons hébergés toute la semaine dans une auberge de jeunesse. En chemin, nous faisons halte à Oradour-sur-Glâne, village martyr du Limousin, dont la population a été presque entièrement massacrée et les habitations brûlées par des SS durant la Seconde Guerre Mondiale. Nous visitons les ruines en compagnie d'un guide ayant lui-même perdu de la famille dans la tragédie. L'ambiance est pesante. Dans les vestiges des bâtiments ravagés, on peut apercevoir des berceaux, des vélos, des machines à coudre, d'anciennes voitures calcinées... Nous parcourons le village les yeux et la bouche grand ouverts, sans pouvoir prononcer un seul mot devant l'évocation d'une telle horreur. Puis nous reprenons la route pour Saintes où nous arrivons en fin de journée et où nous nous installons dans nos chambres.

Le lendemain matin, visite de la ville de Saintes. Notre guide nous montre et nous explique l'amphithéâtre romain, puis nous emmène découvrir la ville, ses églises, ses musées. Après un pique-nique au bord de l'eau, nous effectuons une « croisière » sur la Charente, agréablement réchauffés par un doux soleil de printemps. Le soir, après le repas, nous avons quartier libre en ville jusqu'à 10h, ce qui est fort apprécié.

Au matin du jour suivant, nous partons pour La Rochelle pour y visiter l'aquarium, l'un des plus grands d'Europe. Nous sommes impressionnés par la quantité et la variété des poissons, plus particulièrement par les requins. Auparavant nous avons eu l'occasion de nous promener dans le marché de La Rochelle et d'y acheter notre pique-nique du jour. Dans la seconde moitié de l'après-midi, nous allons nous baigner sur une plage non loin de la ville. Mais la chaleur est écrasante, la mer à marée basse est difficilement accessible et, comble de malchance, elle a laissé en se retirant de nombreux coquillages qui blessent nos pieds sensibles. Heureusement l'infirmier portable n'est pas trop loin...

Dimanche 1^{er} mai, nous nous rendons à Bussac, la ville jumelée avec Oron. Nous y sommes reçus très chaleureusement, par un temps magnifique qui nous accompagne durant la promenade où nous découvrons divers paysages et biotopes de la commune. Après un copieux et succulent repas, nous jouons au football et participons à un tournoi de pétanque organisé très professionnellement par le club local. Compétition et bonne humeur font bon ménage, avant une courte partie officielle durant laquelle

le maire de la commune s'adresse à nous. Après un second repas aussi délicieux que le premier, nous prenons congé de nos amis de Bussac et regagnons en car nos pénates saintaises.



Le lendemain, départ pour Oléron où nous roulons jusqu'à la pointe nord de l'île pour y découvrir et escalader le phare de Chassiron (224 marches en colimaçon !). Malgré la brume de mer, la vue en haut est magnifique. Après l'achat de quelques souvenirs (tourisme oblige...), retour à la plage de Boyardville – en face du célèbre fort – pour le pique-nique de midi. Nous nous rendons ensuite à l'extrême sud, au Château d'Oléron pour la visite, quelque peu décevante, d'une exploitation ostréicole, suivie par la découverte de la forteresse construite par Vauban et partiellement détruite par un bombardement allié durant la Seconde Guerre Mondiale. Pour couronner la journée une baignade, réussie cette fois, nous permet de nous rafraîchir dans l'Océan et ses déferlantes, sous un soleil toujours quelque peu voilé par la brume de mer.

Le mardi matin, nous quittons notre auberge de jeunesse et son très aimable personnel, puisque nous passerons la dernière nuit du camp dans un hôtel (trois étoiles !) proche du Futuroscope. Là, une charmante guide nous permet de tester les principales attractions du parc, dont certaines assez remuantes... Le soir, nous assistons à un spectacle aquatique impressionnant à base de jets d'eau et de rayons laser. Le lendemain, matinée libre au Futuroscope, puis après un repas en commun, départ vers 14h et retour à Oron à minuit pile, grâce à la conduite sans faille d'Ahmed, notre chauffeur. C'est à Elisa que revient le mot de la fin : « L'ambiance de cette fin de camp était très belle, nous sommes repartis le cœur léger, avec de nouveaux contacts, (...) et j'en garde un souvenir merveilleux. Merci à tous ceux qui ont permis que ce camp ait lieu ! »

Les élèves de 9VSB d'Oron-la-Ville



Ca s'est passé à Bussac...

FETE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin aux alentours de 19 heures 30 et malgré la forte chaleur, de nombreux bussacais se sont retrouvés place d'Oron la Ville pour participer à la fête de la musique.

En effet, cette année pas besoin d'avoir « sa petite laine » pour passer une des dernières soirées printanières en plein air ; au contraire le soleil était au rendez-vous faisant fortement rougir les premiers artistes de la soirée de ses ardents rayons.

L'apéritif bien frais servi par la municipalité fut ainsi très apprécié et la fête a continué jusqu'à une heure du matin dans une ambiance chaleureuse et dynamique.



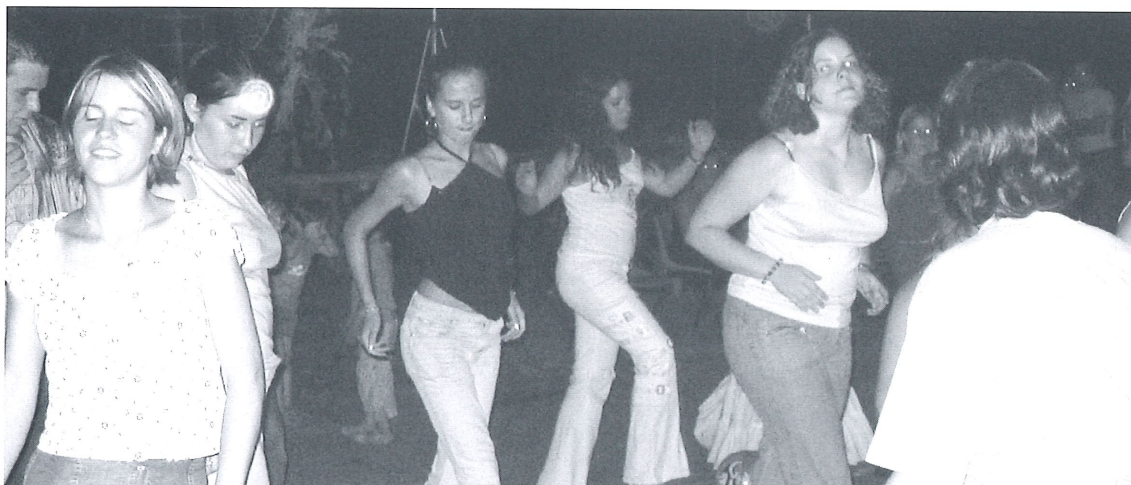
Les musiciens et chanteurs qui se sont présentés sur scène ont tous été vivement applaudis tant leur prestation fut de qualité ; que ce soit les élèves de la classe de Madame FERRER qui ont su garder avec une grande justesse le rythme africain, Madame GAUDIN et ses élèves, nos fidèles musiciens de l'A.D.M.S, les charmantes chanteuses Christine et Virginie ou le groupe de Rock qui se produisait devant nous pour la toute dernière fois.



La fin de la soirée a laissé place aux danseurs qui se sont volontiers déhanchés sur la musique proposée par Pascal BEGAUDEAU.

Les bénévoles du Foyer Rural se sont relayés quant à eux sans relâche pendant toute la soirée pour restaurer tout le monde. Et ce soir là, il était préférable de tenir la buvette plutôt que d'être au dessus de la friteuse ou du barbecue...

Merci à vous tous, que vous ayez participé à la décoration, à la restauration, à l'animation, au prêt ou au don de matériel, car sans vous rien n'aurait pu faire de cette fête une réussite.



CONCERT DUO DOUBLE BARRE à l'Eglise Notre Dame de l'Assomption.

19 août 2005 : toutes les personnes venues écouter ce soir là la musique écrite par Beethoven, Bach ou Danzi ont été conquises par la prestation d'Hélène Barre (alto et violon, membre de l'orchestre A Piacere de La Rochelle) et de son frère Julien (violoncelle, membre du jeune orchestre atlantique basé à Saintes et sélectionné en 2005 pour suivre une formation supérieure au métier de l'orchestre classique et romantique dans le cadre du Centre Européen de recherche et pratiques musicales).



Tout au long de cette soirée, les notes se sont enchaînées au fil des Allegros, Adagios et Préludes sans que jamais ce moment de plénitude où nous ont entraînés ces jeunes musiciens ne s'arrêtent un seul instant.

La reconnaissance du public fut démontrée par l'ardeur des applaudissements et nous les remercions encore de nous avoir fait vibrer à l'écoute de cette si juste et belle interprétation des œuvres de ces trois grands et difficiles compositeurs.

Sorties nature :

Olivier Leroy, emploi jeune de la commune, a organisé 2 sorties nature sur le territoire de Bussac. Une de ses missions étant la valorisation de l'espace rural, il travaille sur un projet de réalisation d'un sentier d'interprétation. Après avoir suivi une formation à Poitiers sur la mise en place de tel projet, l'objectif de l'année 2005 est l'organisation de sorties nature. Pour ce galop d'essai, il était difficile de savoir si l'intérêt de la population serait au rendez-vous. C'est avec beaucoup de plaisir qu'il a accueilli une vingtaine de personnes à chacune de ces sorties, le temps fut à chaque fois splendide.

La première sortie avait pour thème le patrimoine naturel de la commune. Le circuit qu'il avait préparé (et qui est toujours disponible en mairie) a entraîné les participants des prairies aux coteaux. Sa formation de géographe, liée à sa passion pour la faune et la flore de notre commune ont rendu ces sorties particulièrement intéressantes. Il a su donné des explications sur la géologie et sur le rôle de l'homme dans la transformation des paysages à la portée de tous.

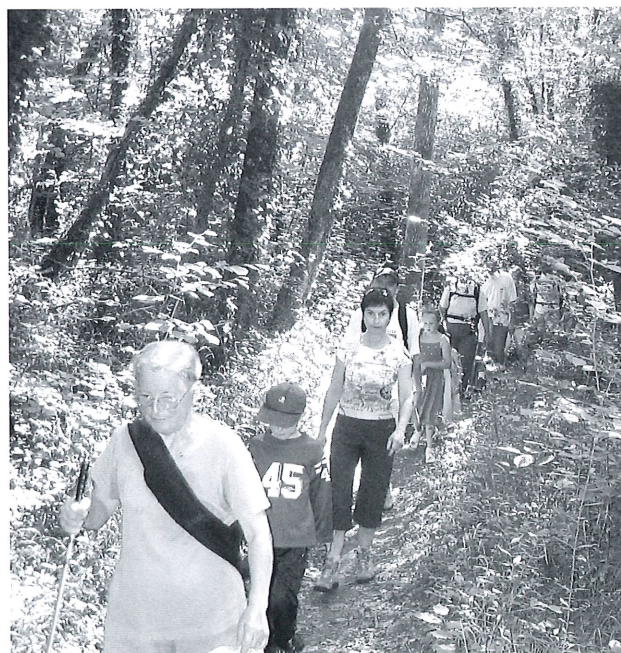
La seconde avait pour thème la flore. C'est ainsi que malgré la sécheresse il a fait découvrir, ou redécouvrir pour certains, la richesse et la variété de la flore communale. Il a conduit les botanistes en herbes sur des lieux qu'il avait repérés et qu'il protège de son mieux, avec un passage obligé au milieu des orchidées.

La municipalité avait décidé de clore ces sorties par un verre de l'amitié offert dans le jardin de la mairie.

Une troisième sortie est en préparation pour l'automne, la date en sera communiquée ultérieurement. Nous lui souhaitons la même réussite que pour les deux précédentes.



Sortie du 3 juillet 2005





Sortie du 12 juin



Un Bussacais

à l'honneur....



Le 6 avril dernier, un administré de la commune, bien connu à Bussac, résidant à Port Berteau a été l'heureux récipiendaire de l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur .

Certains d'entre vous auront reconnu ci-dessus le colonel Pierre-Philippe FEYZEAU, se faisant « épingler » devant de hauts représentants de l'Etat, dans un lieu cher à son cœur : la Maison des Sapeurs-Pompiers de France.

Là, un rappel élogieux de sa carrière a été fait : Formation supérieure de chimiste, puis carrière de sapeur-pompier à la direction de la sécurité civile. Carrière qu'il a, dit-il, choisie « par hasard » et où il est resté « par passion ».

Rapidement Capitaine à 25 ans, il est nommé au grade de Lieutenant-Colonel en 1988, en cumulant des responsabilités au sein du SDIS*, tout en continuant à enseigner la chimie à l'école nationale supérieure des sapeurs pompiers. Puis en 1991, il fait partie des premiers officiers de sapeurs-pompiers professionnels à être mis à disposition du ministère de l'intérieur. Récompense due à une forte expérience de terrain et à beaucoup de travail.. En 1995, il cumule les fonctions de Directeur-adjoint de l'INESC* et de Directeur de l'ENSOSP*.

Il assume ensuite les fonctions de Directeur de l'INESC avant de revenir en 2000 à la DDSC* pour occuper le poste prestigieux et passionnant de chargé de mission de défense civile pour l'organisation des secours et la coopération civilo-militaire. Il a été entre autre, chargé de la coordination des actions de sécurité civile de grands événements, tels que des sommets européens, le sommet du G8 à Evian, les cérémonies du 60^{ème} anniversaire du débarquement etc..

Je sais qu'au moins une centaine de bussacais lui sont reconnaissants : ce sont les enfants de l'école, pour qui, il a eu la gentillesse de faire atterrir sur le terrain de foot, un hélicoptère de la sécurité civile. Lorsqu'on a ce niveau de responsabilités, avoir une pensée pour les enfants de sa commune témoigne d'une grande sensibilité et de qualités de cœur.

Même lorsqu'il parcourt le monde, son cœur est à Bussac, car au moindre moment de libre il y revient, en toute simplicité, et aime à participer aux événements de notre vie bussacaise. Ses origines sont ici, dans la maison familiale occupée par ses ascendants depuis 300 ans.(maison ayant la particularité d'être « à cheval » sur Fontcouverte et Bussac !) Baptisé et enfant de chœur à l'église de Bussac, depuis tout jeune, il savait que ses racines étaient bussacaises et qu'il y reviendrait pour couler des jours heureux à l'heure de la retraite.. L'heure ayant sonné le 16 Août 2005, c'est donc un jeune retraité (et un bonheur n'arrivant jamais seul, également un jeune marié..) qui a retrouvé à temps complet notre campagne bussacaise.

Monsieur FEYZEAU, nous trouvons que l'insigne de chevalier vous va très bien, et nous vous souhaitons beaucoup de bonheur...

*

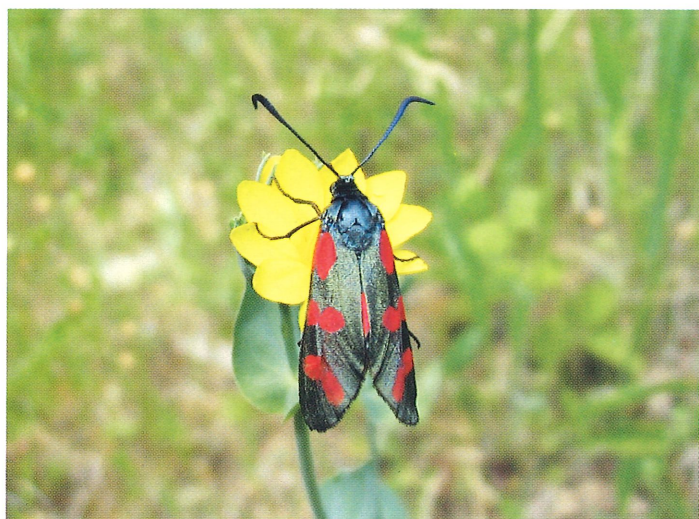
SDIS : Service Départemental des Incendies et secours

INESC : Institut National des études de la Sécurité Civile

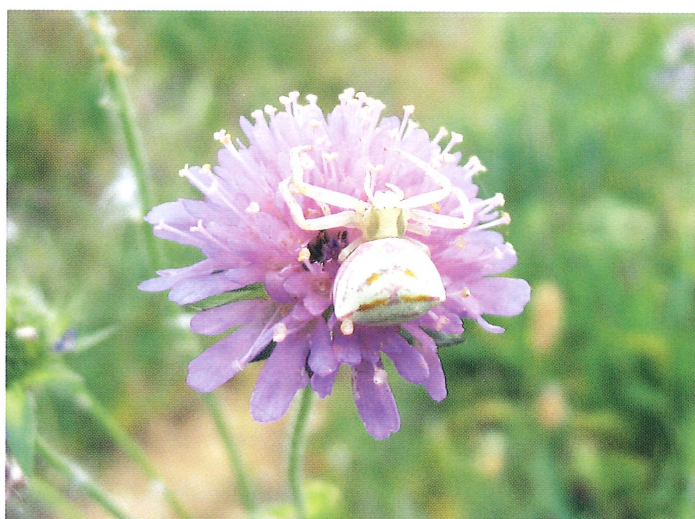
ENSOSP : Ecole Nationale Supérieure des Sapeurs Pompiers

DDSC : Direction de la Sécurité Civile ???

Quelques espèces de la faune Bussacaise ...



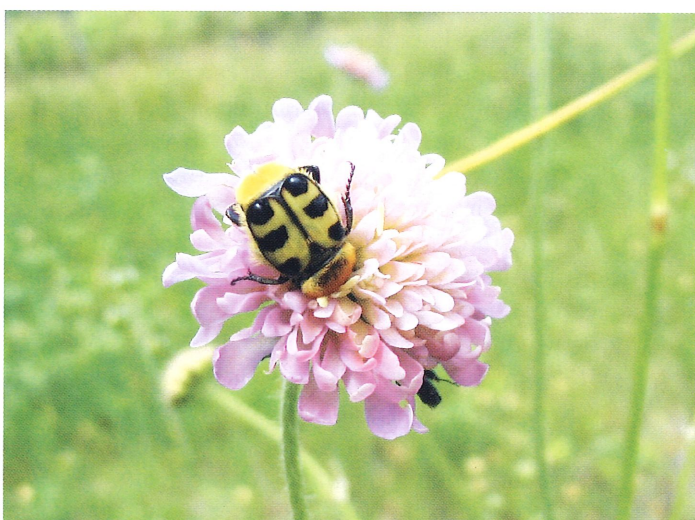
Un zygène sur une centaurée jaune



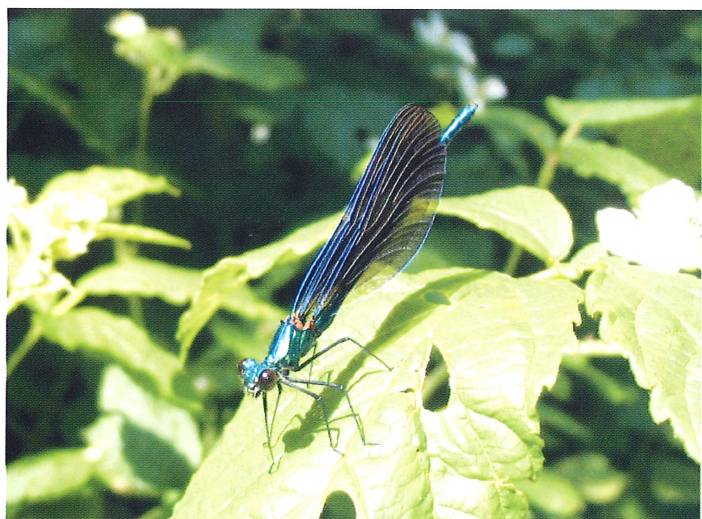
Une araignée crabe prenant la couleur de la scabieuse



Une couleuvre vert et jaune mangeant une grenouille



Un scarabée plongeant dans la corolle d'une knautie



Un caloptérix éclatant mâle



Un azuré mâle



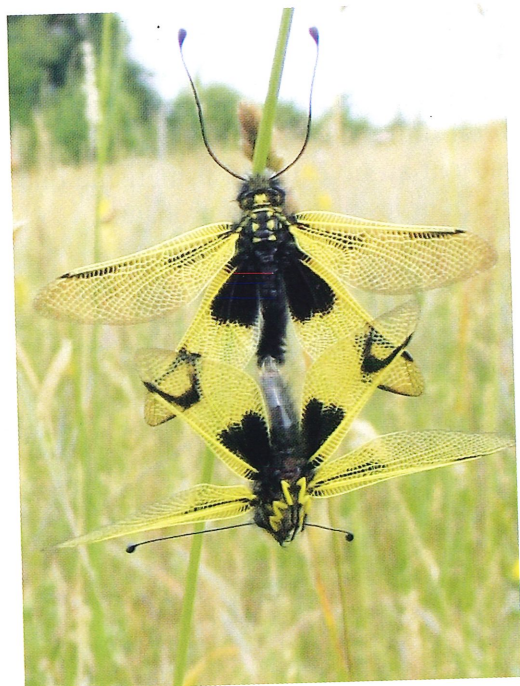
La mante religieuse sur une odontite



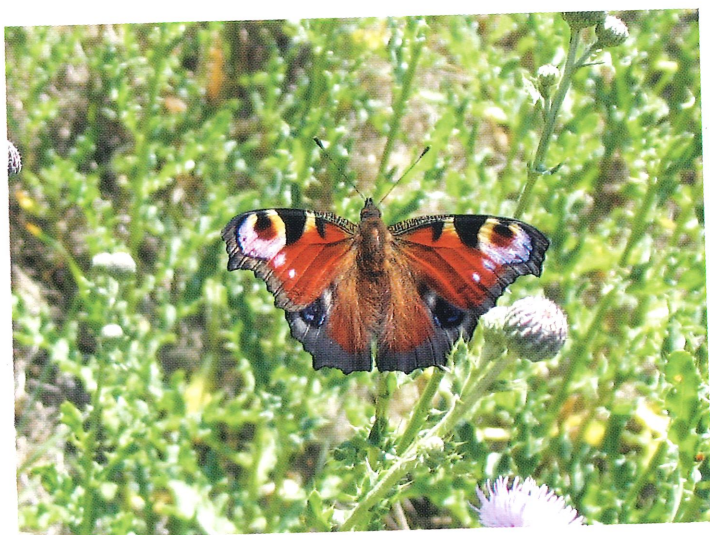
Une buse...acaise !



Un chevreuil dans une clairière



Accouplement de papillons libellules



Le paon du jour sur des cirses



Le tabac d'Espagne sur des cirses

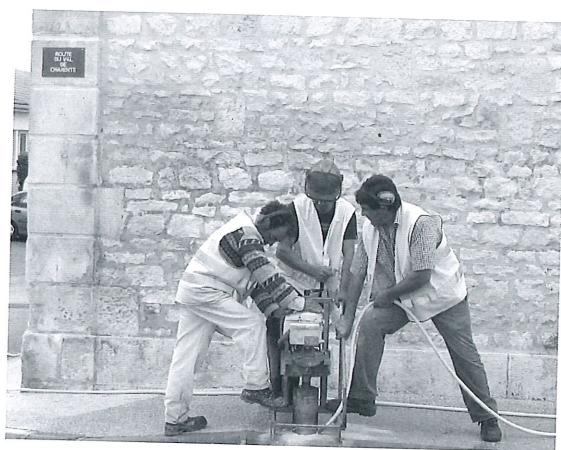
Le point sur les travaux.

Aménagement de sécurité

En 2004, le Conseil municipal avait préparé un projet d'aménagements de sécurité autour de la route départementale 114 qui traverse la commune et avait déposé pour cela un dossier afin de bénéficier de la DGE (dotation globale d'équipement) attribuée par l'Etat.

Dans un premier temps l'objectif était de rendre accessible aux handicapés la plupart des cheminements et des accès aux équipements, les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Cet été, des barrières fixes ont été posées sur les trottoirs près de l'école et aux différents passages piétons. Grâce à la location de matériel adapté et au savoir faire des employés communaux, le résultat tant au niveau de l'esthétisme que de la sécurité pour les piétons est probant.



Pour permettre un cheminement plus aisé, la cabine téléphonique a été démontée, elle sera remplacée par une cabine adaptée et remontée dans l'angle de la cour de l'école.

De son côté, la DDE, après une étude menée conjointement avec la municipalité a mis en place un passage piétons (accessible aux handicapés) sur la RD 114 au niveau du chemin des Chaumes. Des travaux de réfection de la voirie dégradée à cet endroit ont été réalisés à cette occasion.

Sur le parking de la salle municipale des plots en béton ont été installés. Ils ont pour but de

délimiter précisément les parties engazonnées, la zone piétonne et le fronton.

Cet aménagement qui limitera le nombre de places de parking a été complété par la réalisation d'une allée piétonne qui relie, à l'arrière du terrain de football, le parking des Eperches à l'école. Les personnes qui désirent stationner un peu à l'écart de la zone encombrée de la place d'Oron la ville pourront ainsi se rendre à l'école en toute sécurité.

L'ensemble de ces travaux, mis à part le gravillonnage de l'allée, a également été réalisé par les employés communaux. Beaucoup de temps et d'énergie auront été nécessaires pour que tout soit en place pour la rentrée.



INFOS transport scolaire

Les travaux de création d'arrêts à Choisy n'ont pu être réalisés cet été et le bus ne s'arrêtera pas dès la rentrée de septembre.

En effet, il est impossible de faire stopper les cars sur la route pour des raisons de sécurité car la situation est différente de celle observée au Pontreau où c'est le cas (la vitesse est moindre en traversant le village).

Nous pensons que les chantiers débiteront assez vite , et nous espérons les voir terminés avant les vacances de la Toussaint.

En ce qui concerne les Deaux, le bus de transport scolaire ne peut s'y rendre et s'arrêter ; en effet, le passage aux Deaux est impossible techniquement vu les bus utilisés.

Par ailleurs, le circuit de la ligne démarre très tôt de Surgères et il n'est pas envisageable de le rallonger.

Ecole

Comme chaque été, l'école a été au centre des préoccupations. Des travaux d'entretien courant de peinture, de plomberie ou de maçonnerie ont été réalisés.

Des aménagements demandés par le personnel ont été effectués dans la salle du restaurant scolaire.

Voirie

Les fauchages de printemps et les désherbages se sont poursuivis. Cependant la sécheresse de l'été a freiné la végétation et le nombre de passages à réaliser s'en est trouvé diminué.

En raison des nombreux travaux réalisés par ailleurs, le point à temps n'a pu être réalisé comme d'habitude pendant l'été. Le programme débutera en septembre.

Des travaux d'écoulement des eaux pluviales seront réalisés au début de l'automne au Grand Village et à la Closnerie.



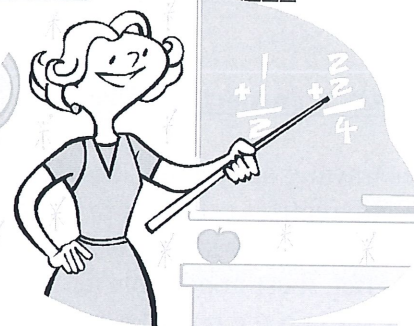
CCAS

AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire l'aide aux devoirs mis au service des collégiens de notre commune.

Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.

Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitiez être informé, faites vous connaître en Mairie.



VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider à financer le coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, en fonction de vos ressources bien sûr. N'hésitez pas à en demander les conditions en mairie.

REPAS DES AINÉS

Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres de tous les Bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré par cette manifestation, nous demandons comme l'an passé, aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).

NOËL SOLIDAIRE

Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 3 décembre à 21h. Les personnes à revenus modestes ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître en mairie, avec leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.



AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPEES

Nous rappelons aux personnes handicapées que le CCAS a décidé, depuis 3 ans, d'aider financièrement aux frais de transport lorsque celles-ci font appel à une association spécialisée (GIPH 17, par exemple) pour se rendre à Saintes régulièrement.

Se renseigner en mairie pour les conditions d'attribution.

Nouvelles de l'école

CONSEIL D'ECOLE DU 14 JUIN 2005

Présents : Mr Dourthe, Mr Soula, Mr Aubin, Mr Ferrer, Mme Ferrer, Mme Souesme, Mme Roumilhac, Mr Gaucher, Mme Bassant, Mme Bariteau, Mr Bernazeau, Mr Laye, Mr Davignon, Mme Saulnier.

Excusés : Mme Pubert, Mme Roy.

Secrétaire : Mme Saulnier.

Début de la séance : 18h15 Fin de la séance : 20h00

REPARTITION D'EFFECTIF POUR LA RENTREE 2005.2006 :

Il y aura 121 élèves sans compter d'éventuelles arrivées pendant l'été.

- 18 enfants en petite section
- 12 enfants en moyenne section
- 18 enfants en grande section
- 19 enfants en cours préparatoire
- 18 enfants en cours élémentaire 1^{ère} année
- 11 enfants en cours élémentaire 2^{ème} année
- 13 enfants en cours moyen 1^{ère} année
- 12 enfants en cours moyen 2^{ème} année

Après avoir réfléchi longuement, les enseignants ont réparti les classes comme suit :

- classe de Mme Souesme : 18 petits et 6 moyens
- classe de Mr Aubin : 6 moyens et 18 grands
- classe de CP- CE1 : 19 CP et 6 CE1
- classe de Mme Ferrer : 12 CE1 et 11 CE2
- classe de Mr Ferrer : 13 CM1 et 12 CM2

Pour la classe de CP CE1, l'enseignant sera nommé fin juin. En effet, Mr Soula nous quitte et repart sur la commune de St Georges des Coteaux. Nous tenions à lui dire que nous le regretterons.

Pour la classe de CE1, le découpage se fera en tirant au sort au sein des différents niveaux de la classe afin d'obtenir deux groupes hétérogènes.

Toutes les classes auront un effectif entre 23 et 25 élèves. Ceci a pu être réalisable dans la mesure où les enfants de Saint Vaize se sont inscrits dans d'autres communes (vers l'école du Cormier à Saintes et à Taillebourg).

Le regroupement pédagogique qui avait été envisagé avec la commune de Saint Vaize est en arrêt aux vues des effectifs des enfants de Bussac sur Charente.

COMPTE :

Il reste à ce jour 540 € en caisse. Nous comptons sur la fête de l'école et les photos.

Une augmentation des budgets bus (actuelle de 1100 €) est demandée à Mr le Maire qui signale que cela est faisable (avec l'accord du conseil municipal).

Les trajets pour la piscine représentent à eux seuls la somme de 900

Il a été décidé de laisser le budget bus aux classes de maternelles qui n'avaient pas fait de sortie. Elles iront au Village des Oiseaux à Cadeuil. Une participation sera demandée aux parents. Lors de la sortie de Crazannes, le coût était de 4.50€ par enfant. L'école a versé à hauteur de 2.50€, et les parents, le reste (2€).

La mairie alloue une somme de 4500 € à l'école pour les fournitures. Actuellement les classes ont dépensé 400€, chacune. Il reste donc 2500€ pour la rentrée prochaine.

EVENEMENTS :

- 05.06 : Foire aux plantes : nous avons été déçus. Il n'y pas eu beaucoup de personnes. La moitié des plantes a été vendue, ce qui a rapporté un bénéfice de 120 €. Les personnes de Chadignac ont par contre été agréablement surprises pour un mois de juin. Si la foire se refait, il faut la programmer plus tôt dans le calendrier.

- La sortie de golf pour la classe de CP ne pourra se faire par indisponibilité. L'initiative devrait se refaire l'année prochaine.

- 17.06 : se dérouleront la kermesse et la fête de l'école. A ce propos, nous tenions à remercier les gens qui se sont proposés pour aider. Sans cela, rien n'aurait pu avoir lieu.

_ à 17 h débutera la kermesse

_ à 18 h 30, les maternelles se retrouveront pour leur spectacle dans la cour.

_ à 19 h 30 débutera le spectacle des grands dans la salle des fêtes. Il prendra fin vers 20 h 15.

Mr le Maire a réservé la sono de la Communauté de Commune pour la fête.

- 18.06 : lors de la fête de la musique, les classes de CE1 et CE2 joueront un morceau, vers 19 h 30.

- 01.07 : un pique nique est prévu pour tous les élèves dans l'enceinte de l'école.

ACTIVITE :

Tous les intervenants de l'école ont été super.

- Mr Ruggierri : pour les classes de cours élémentaires et cours moyens, sur la nature.

- Mr Fleuret : a appris les percussions, et intervient aussi lors de la fête de la musique.

Mme Ferrer espère pour le projet de l'année prochaine, pouvoir fabriquer des instruments de musique avec l'aide de Mr Fleuret.

- Fée Musica : pour les classes de CM1 et CM2

- Mr Guéraud : il s'est occupé de l'orientation, et du maniement VTT. Lors du trophée du jeune orienteur, 400 participants étaient présents.

Une sortie à Saint Léger est prévue pour le 28 juin.

- les animateurs de l'interclasse ont varié à merveille leurs activités : tennis, hip hop, sports co, tchouk ball, freesbee ultimate....

Que de bons animateurs. A refaire.

TRAVAUX D'ETE :

Mme Pubert a demandé à chaque classe de faire l'inventaire des choses qu'elle souhaiterait pour la rentrée.

Pour la direction, il faut faire une déclaration de sinistre car le modém pour Internet a été foudroyé.

Une remise à jour des licences informatiques est nécessaire (XP, Publisher).

L'achat d'un appareil photo numérique a été soumis à Mr le Maire.

BIBLIOTHEQUE :

Une réunion a eu lieu entre les bibliothécaires et les enseignants. Il fallait clarifier le rôle de chacun. De plus, les enseignants souhaitaient pouvoir utiliser la bibliothèque en dehors des horaires. Une réunion sera fixée fin septembre pour mettre un mode de fonctionnement par écrit.

Un affichage du compte rendu de l'école a été suggéré pour les personnes n'habitant pas à Bussac et qui en conséquence, ne reçoivent pas le BUSSAC INFO.

Le fabuleux pique-nique d'Aurélien Soula

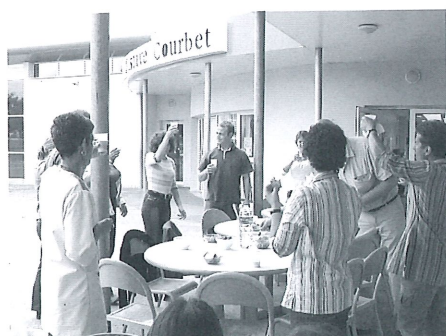


Le temps clément a permis aux petits et aux grands de profiter du pique-nique préparé par Liliane, Sylvie, Corinne . Après quelques conseils du directeur.....



....chacun choisit son coin pour manger : dans la cour, à l'ombre sous la pelouse ou proche de la maîtresse pour un peu d'aide...

... ils ont aussi beaucoup joué. Les petits ont adoré le bac à sable, la cour des grands et mon appareil photos !!

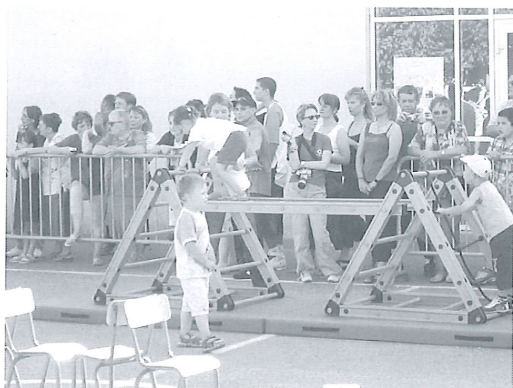


Dans une ambiance détendue et chaleureuse, toute l'équipe qui travaille quotidiennement à l'école, a fêté l'anniversaire de M. Ferrer, le départ du directeur et de Christine, l'arrivée de la nouvelle directrice Mlle SOUAN et les Vacances !!!!

On recommence l'année prochaine ???

Vendredi 17 juin : Fête et Kermesse de l'école

Beaucoup d'innovations, cette année : les « festivités » se sont déroulées le vendredi après la classe et la kermesse a eu lieu avant la fête.



Elle a réuni une grande foule de parents, grands parents et amis. Petits et grands ont profité des stands de jeux, de la buvette et des nombreuses et appétissantes pâtisseries réalisées par les mamans.



Au centre de la cour, les 3 classes de maternelle ont évolué par groupes : courses de vélos, sauts, pirouettes, équilibre, escalade.

Tout le travail d'une année exécuté avec l'aide des maîtres, maîtresse et ATSEM.



Dans la salle municipale, les CP ont ébloui un public nombreux avec des tours de magie et quelques danses.

Les plus grands nous ont fait voyagé vers l'Afrique grâce à des musiques, des chants bien rythmés.



Le Maire a clôturé la soirée en saluant le départ du directeur et de Christine Gaudin, l'ATSEM de la classes de M. Aubin. .

Les carrières de Crazannes, vendredi 03 juin 2005

La visite et l'histoire :

On a visité les carrières et on a monté et descendu 186 marches. Les carrières servaient à extraire des pierres pour les vendre. Avec les gros blocs, on fabriquait des maisons, des églises. *Laura Ce2*

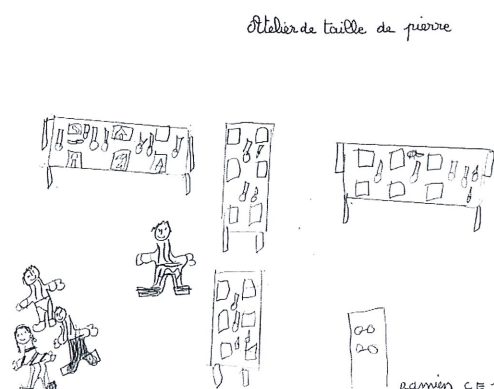
Les carriers et leurs enfants :

Les carriers travaillaient avec leurs enfants à partir de 7-8 ans. Les garçons aidaient leurs pères en construisant des petits murs pour que la poussière et les morceaux de pierre ne gênent pas les carriers. Vers 12 ans, ils apprenaient à tracer des lignes sur des blocs pour voir si c'était solide. Parfois, ils s'amusaient à dessiner sur les pierres. Les filles s'occupaient des moutons. Elles gardaient aussi les troupeaux avec les femmes. *Mandy Ce1 et Chloé Ce2*

Les carriers avaient des charrettes pour rapporter les blocs au village et il y avait un portefaïen sur la charrette. Ils utilisaient des grues qui tournaient comme une écluse, deux hommes de chaque côté pour soulever les pierres et les sortir de la carrière.

C'étaient des bœufs qui tiraient les charrettes dans les carrières. Pour vendre, il fallait qu'il n'y ait pas de silex : si le bloc contenait du silex, c'était du travail pour rien. Les pierres étaient vendues un bon prix.

Les carriers pouvaient devenir aveugles à cause du soleil sur les pierres blanches ; ils pouvaient souffrir de la colonne vertébrale à force de porter des pierres sur leur dos. *Mandy Ce1, Chloé et Laura Ce2*



Nous sommes allés aux carrières de Crazannes. Nous les avons visitées. Nous avons vu des charrettes et des silex. Nous avons taillé des pierres *Bruno Ce2 et Guillaume Ce1*

L'atelier de taille :

Le ciseau n'était pas le même que ceux de l'école. Parce qu'à l'école, on s'en sert pour couper du papier et le sculpteur pour tailler la pierre. Celui du sculpteur a une lame, les autres en ont deux. *Anthony Ce2*

1/ On a pris une silhouette, on a fait le tour avec un crayon à papier ;

2/ On a pris un marteau et un ciseau. On a tapé très fort sur la pierre en suivant la forme de l'animal.

3/ On a fait comme des fossiles.

4/ Avec des clous, on a fait les détails comme avec un crayon mais il fallait gratter.

5/ On a lavé la pierre pour enlever les traits, on l'a verni et on a laissé sécher. On l'a ramené chez nous : moi, je l'ai mise à côté d'un meuble dans la salle à manger. *Camille Ce1*

Journée du jeune orienteur au Lycée du Petit Chadignac, jeudi 09 juin 2005

Nous sommes allés au lycée de Chadignac pour faire une course d'orientation. On nous a donné une carte où les balises étaient dessinées et numérotées de 1 à 10 . On devait les trouver et poinçonner la case correspondant au numéro de la balise. *Bruno Ce2*

Les plantes en serre : La dame nous faisait voir une photo de fleurs, on devait retrouver la bonne plante dans la serre. Il y avait deux groupes. *Laura Ce2*

Ateliers proposés par les élèves du lycée : Il y avait une boîte avec une plante dedans ; il fallait la reconnaître rien qu'en la touchant ! C'était une fleur d'ananas, une plante basse. Il fallait sentir et reconnaître les plantes qui étaient cachées dans des pots. Dans un verre, il fallait goûter et découvrir que c'était de la vanille. *Anthony Ce2*

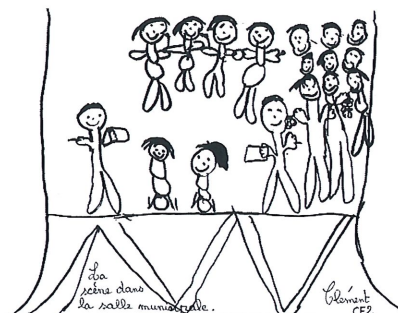
Au microscope, on a vu des larves et des pucerons. Nous avons fait des devinettes pour retrouver les insectes prédateurs. *Théo Ce2.*

Fête de l'école, vendredi 17 juin 2005

CE1

On a joué « Mori Bayasa » avec des djembés, des maracas ; des boîtes en fer, des guiros et des grelots. Moi, j'ai joué des maracas. *Manon.*

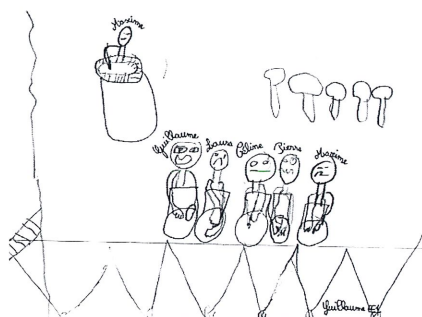
On avait aussi le djembé qui faisait « poum pata » au rythme de la cloche en même temps que « bélé gougoum » fait par les doum doum. Moi, je faisais du djembé, j'utilisais le mien. *Gwénaëlle*



CE2

On a fait des jeux. Il y avait les boîtes de conserves : il fallait dégommer les boîtes avec des balles. La maman de Bruno tenait le jeu. Il y avait le jeu du ballon : il fallait faire exploser le ballon avant l'autre partenaire. Le jeu avait l'air bien mais je ne l'ai pas fait. *Marie*

La fête de la Musique, samedi 18 juin



Les CE1 et les CE2 ont fait des percussions devant les spectateurs. A la fin du spectacle, Maîtresse nous a donné des tickets (offerts par la municipalité) et nous sommes allés nous chercher une boisson. *Mandy Ce1*

Pique nique et animation avec Thierry le 1^{er} juillet 2005

Aujourd'hui, 1^{er} juillet, c'était le dernier jour de l'école et les professeurs et les dames qui travaillent à la cantine ont organisé un pique nique dans la cour de l'école. Nous avons mangé plein de bonnes choses. *Chloé Ce2*

A midi, nous avons fait un pique nique avant les vacances avec la maternelle. Nous avons mangé en entrée du melon, de la quiche et des tomates cerises. Ensuite, un sandwich au jambon beurre avec des chips et au dessert un brugno. C'était bon ! *Marie Ce 2*

On a fait des tours d'échauffement. On a tourné la tête pour s'échauffer la nuque, les bras dans un sens et dans l'autre. Il a rajouté une brique en plastique pour sauter plus haut. On a sauté en longueur, en hauteur avec un trampoline *Guillaume Ce1.*

Bussac-Info souhaite la bienvenue à la nouvelle Directrice de l'école, Cécile SOUAN.



Ainsi qu'à Claude
THIBAUT, nouvelle ATSEM
de la classe de Régis Aubin,
Auparavant en poste au
CLSH de St Vaize...



Félicitations à M^{lle} Julie Souesme qui est devenue durant l'été M^{me} Reigné-Souesme.

31/08/05, 16h30 :

Réunion de pré-rentree entre tous les acteurs de la vie scolaire : personnel, enseignants, représentants de la CDC et de la mairie...



L'accueil périscolaire et la Communauté de Commune du Pays Santon proposent aux enfants scolarisés du CP au CM2, un Atelier Thématique.

DEROULEMENT :

Chaque enfant peut participer à cette activité qui sera choisie pour **l'ensemble du cycle**.
(Du lundi 3 octobre au 12 décembre 2005)

Votre enfant sera pris en charge à l'accueil périscolaire de **16h30 à 17h** pour le goûter et de **17h à 18h** pour l'activité avec l'intervention d'un éducateur spécialisé.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'activité.

TARIF :

Le tarif en vigueur est identique à celui de l'accueil périscolaire. (Pas de supplément)

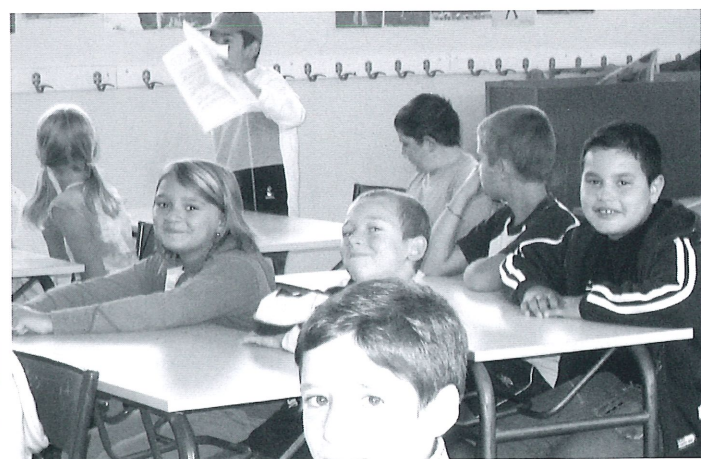
PROGRAMME DE L' ACTIVITÉ
Du lundi 3 octobre au lundi 12 décembre 2005

Classes	Activité du lundi (16h 30 18 h)
Du CP au CM 2	Jeux de Raquettes 12 places

INSCRIPTION : Auprès de la responsable de la garderie

Calendrier des samedis libérés	
2005	2006
17 septembre	21 janvier
1 ^{er} octobre (we sport en famille)	11 février(veille des vacances)
12 novembre	4 mars
3 décembre	25 mars
17 décembre(veille des vacances)	15 avril(veille des vacances)
	6 mai
	3 juin

Le lendemain matin à 9h :



Nouvelles de la bibliothèque ... Rentrée 2005 !



Adresse : 1 Chemin de Grand Village (au bout de l'école, en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

Inscriptions : **Gratuit** pour les moins de 16 ans et **4 euros** pour les autres personnes

La Bibliothèque comporte une très grande variété de livres pour tous les âges : romans, policiers, documentaires, B.D, albums...

Le renouvellement de notre stock (livres et vidéo) est assuré par le passage du bibliobus (bibliothèque départementale) **dont le prochain aura lieu en septembre**, et nos achats réguliers.

Parmi nos derniers achats de livres en juin :

- «L'Ile aux peupliers» de Daniel Vigoulette
- «La dame au Sari Bleu» de Catherine Scholes
- «Promenons nous dans les Bois» de Ruth Rendell
- «Les Demoiselles de Provence» de Patrick de Carolis
- «Harry Potter et l'Ordre de Phénix» de Rowling
- Des bandes dessinées : Titeuf, Bande à Bill...
- Des documentaires : Oiseaux, Botanique...
- Des albums : «Les trois petits Pompiers», «La chenille qui fait des trous»...

BEBES A LA BIBLI :

Renseignements sur les dates des prochaines séances des «Bébés Lecteurs» à la rentrée scolaire.

La Bibliothèque municipale est gérée par des bénévoles et ouverte à tous. L'équipe accueillerait avec plaisir, en renfort les bonnes volontés...

Foyer Rural

Le mot du président

Les vacances viennent juste de se terminer. Nous reprenons nos occupations habituelles et comme chaque année, c'est la rentrée scolaire et associative.

La période estivale a vu la randonnée VTT, la Bussacaise, le 10 juillet organisée par C.Gaudin, sous la tutelle du FR et avec le concours de bénévoles que je remercie ici même, puis le rendez vous chez nos amis Suisses du 10 au 17 juillet, et le rallye de Saintonge le 23 juillet qui a aussi rassemblé les bénévoles dévoués à cette cause. Merci à tous pour les heures passées ensemble et rendez vous le 16 pour un repas convivial.

Les activités sont à nouveau ouvertes et la saison 2005/2006 commence par

L'Assemblée Générale du Foyer Rural qui a lieu le 9 septembre.

Tous les adhérents y sont conviés.

Cette année nous avons à remanier nos statuts et ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire juste avant l'AG.

Les modifications portent sur l'accès pour tous au mouvement associatif et en particulier à l'accès au conseil d'administration dès l'âge de 16 ans, sans discrimination, dans le respect des règles fondamentales qui régissent le mouvement rural.

Ces modifications sont nécessaires pour obtenir le nouvel agrément d'éducation populaire de la DDJS.

Les cartes du Foyer rural seront à votre disposition dès la rentrée, le prix est inchangé malgré les augmentations des cotisations fédérales, 20€ et 10€. Toutefois les licences sportives ont subies des augmentations qui seront répercutées dans les sections.

Pensez à vous acquitter de votre cotisation en début d'année (jusqu'en octobre), car nous sommes contraints de nous réapprovisionner en cartes plusieurs fois par la suite.

Votre carte est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et vous couvre pour toutes les activités du Foyer.

Je vous souhaite une bonne rentrée et espère vous compter parmi nous très bientôt.

*Le président du Foyer Rural,
Jean-Paul Lajoie*

Rendez vous programmés :

Reprise des randonnées 5 septembre
Reprise GV et steps 6 et 7 septembre
AG du Foyer 9 septembre

Repas bénévoles 16 septembre
AG Jumelage 7 octobre
Repas GV 15 octobre
Arbre de Noël 10 décembre

Les autres dates seront données ultérieurement

Courant d'Art, « la culture du faire ensemble »

Le mouvement des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes organise les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre 2005 « Courants d'Art » à Fouras : l'Université Rurale et Régionale autour des pratiques artistiques et culturelles en amateur.

Les pratiques culturelles et artistiques en amateur sont une réalité incontournable de l'action des foyers ruraux.

Conte, théâtre, cinéma, musique, lecture, arts plastiques, patrimoine... sont autant d'activités pratiquées par les bénévoles de nos associations. Elles favorisent l'expression et la création, en tissant des liens indispensables entre les habitants du milieu rural pour construire une société que nous souhaitons plus solidaire.

Les pratiques en amateur, en complémentarité des pratiques professionnelles, contribuent à l'accès à la culture pour tous et au développement culturel des territoires ruraux.

En organisant « courants d'Art », le mouvement des foyers ruraux du Poitou-Charentes a souhaité mettre sous les projecteurs ces pratiques indissociables des valeurs d'éducation populaire qui ont ancré notre mouvement dans une réalité sociale et culturelle.

« Courants d'Art » se veut un temps privilégié de pratique, d'échange, de partage et de réflexion pour :

- revendiquer la place des pratiques artistiques et culturelles en amateur dans le développement des territoires ruraux.
- Accompagner les pratiques artistiques et culturelles en amateur.
- S'interroger sur la question du sens, de l'exigence, du plaisir et de l'engagement associatif.

Renseignements sur le programme, les ateliers, les inscriptions, etc, auprès du Président du foyer rural Jean Paul LAJOIE.

Section Boule bussacaise

CONCOURS :

Samedi 8 octobre à 14h30 : Concours officiel
(en doublettes – Réservé aux licenciés)

LOTO DE LA BOULE BUSSACAISE
Samedi 29 octobre à 20h30 (Salle Municipale)





SECTION JUMELAGE

COMITE DE JUMELAGE BUSSAC – ORON LA VILLE

Collégiens Oronais

Dimanche 1^{er} mai, le Comité de Jumelage, a accueilli 53 collégiens d'Oron la Ville, âgés de 15 et 16 ans accompagnés par leurs professeurs, venus dans notre région découvrir la côte atlantique.

Dès le matin, en compagnie de M. Olivier Leroy, employé municipal, ils ont pu parcourir le sentier de randonnée des 3 moulins et découvrir une partie de notre commune. Après un repas en commun à la salle municipale, ils ont participé, l'après midi, en compagnie de jeunes Bussacais venus les rejoindre, à différents jeux comme pétanque et football.

Chacun s'en est donné à cœur joie et c'est vraiment dans une excellente ambiance que s'est déroulé cet après midi.

Au moment de l'apéritif, M. le Maire est venu saluer l'ensemble des participants et dire combien il appréciait ce type d'échange.

Cette journée, trop courte, fut clôturée par un dîner en commun. Le lendemain nos amis partaient pour la visite du futuroscope.

Brocante

C'est le 5 juin dernier que s'est déroulée cette manifestation annuelle qui prend de plus en plus d'importance avec l'addition des ans.

Cette année encore, grâce à la municipalité, nous avons pu fermer à la circulation et utiliser la D 114 pour placer nos exposants, toujours plus nombreux, et offrir aux chalands un espace de cheminement plus confortable.

La déviation mise en place, dès 6 h 30 le matin, avec une signalisation appropriée, a permis aux automobilistes de traverser notre commune sans souci particulier.

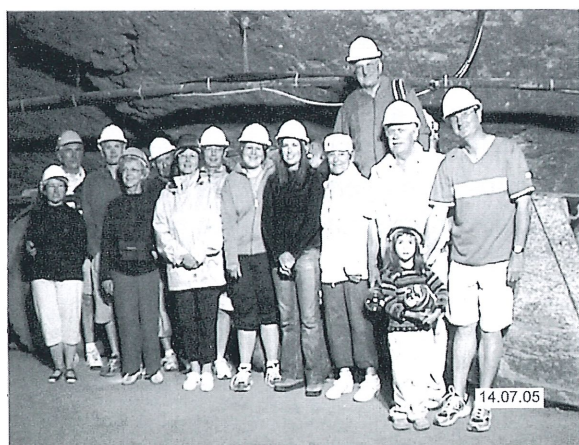
Nous avons bénéficié d'un temps ensoleillé et la foule a répondu à nos attentes.

Echange Oron – Bussac

Cette année, comme tous les 4 ans, la Société de Jumelage d'Oron la Ville (Suisse) invitait la section jumelage (et tous les Bussacais qui le souhaitaient) à lui rendre visite pendant la semaine du 10 au 17 juillet.

Ce sont 30 Bussacais qui ont fait le déplacement à Oron la Ville pour répondre à l'invitation faite.

Le groupe fut accueilli le dimanche en fin d'après midi, autour d'un buffet bien garni, par Mme la présidente Marylise Decosterd et les différentes familles qui prenaient en charge les visiteurs.



Le temps de faire connaissance avec les nouveaux visages venus de part et d'autres, d'avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés au cours de ces deux dernières années, que déjà nous abordions le programme de la semaine, qui se voulait allégé :

Lundi 11/7 après midi : Visite du haras national d'Avenches

- Mardi 12/7 : journée dans le Valais avec visite de l'intérieur du barrage de la grande Dixence (Retenue de 400 millions de m³ d'eau à 2300 m d'altitude – 6 millions de m³ de béton – 35 km de galeries) Puis parcours pédestre, 2.2 km, le long du Bisse de Tsa Crêta. (Un bisse est un ruisseau artificiel construit par les hommes pour capter l'eau dans la montagne et la répartir selon les différents villages et leurs besoins.)
 - Mercredi 13 : journée libre.
 - Jeudi 14/7 : visite des anciennes mines d'asphalte dans le jura au Val de Travers. Le soir dîner à Riex, dans un caveau viticole avec vue imprenable sur Evian et son feu d'artifice de l'autre côté du lac.
 - Vendredi 15/7 après midi : visite du théâtre en bois de Mézières. Réalisation extraordinaire qui date du siècle dernier et qui ne pourrait pas avoir son pareil en France compte tenu des conditions draconiennes qui nous sont imposées en matière de sécurité. L'après midi s'est terminée par la visite d'un musée dans une ancienne ferme qui rassemble mille et un objets dont les gens se servaient il y encore moins de 50 ans mais qui aujourd'hui se trouvent dépassés par le progrès.
 - Samedi 16/7 : dîner d'adieu offert par la municipalité d'Oron et présidé par son syndic M. Philippe Maudoux accompagné de Madame et 3 de ses adjoints.
- Avant le dîner les professeurs avaient invité leurs élèves et leurs parents à venir visionner le diaporama qui avait été réalisé lors de leur venue à Bussac. La projection terminée tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un apéritif, à base de pineau et de galettes charentaises, offerts par le comité de jumelage Bussacais.

Au cours des différents discours qui ont été prononcés, nous avons pu entendre Mme la Présidente Jocelyne Lajoie, excuser Mr le Maire de Bussac par la lecture d'une lettre qu'il lui avait remise et remercier le comité oronais, tous ses membres, et toutes les familles qui ont participé à notre réception au cours de cette semaine.

Mme la présidente d'Oron, Mme Marylise Decosterd, a insisté sur le bon déroulement de la semaine passée en félicitant tous les acteurs et souhaitant un bon retour de chacun dans ses foyers.

M. Albert Diserens, syndic signataire, en 1981, avec M. Guy Chapuis du jumelage, parmi nous ce soir là malgré ses 88 ans et sa santé qui le chagrine un peu, nous a redit encore tout le plaisir qu'il avait à nous voir poursuivre les liens tissés il y a maintenant plus de 20 ans et formuler des vœux pour que nous sachions continuer à entretenir cette flamme.

Enfin, M. le syndic a clôturé cette série en s'excusant de ne pas avoir pu nous accompagner au cours de la semaine mais en nous assurant que la municipalité faisait tout ce qui était en son pouvoir pour donner à la Société de Jumelage d'Oron tous les moyens dont elle avait besoin pour poursuivre ces relations privilégiées entre nos deux communautés. Il s'est réjoui de la



satisfaction éprouvée par tous lors de la venue des collégiens à Bussac et insiste auprès des enseignants présents pour essayer de développer d'autres liens au niveau de scolaires plus jeunes.

Le repas s'est un peu éternisé, chacun pensant avec un peu de tristesse que demain il faudrait, abandonner nos amis et reprendre la route pour revenir à Bussac.

Nous nous retrouverons, normalement dans 2 ans à Bussac et d'ores et déjà nous commençons à penser au programme que nous mettrons sur pied pour les recevoir d'une manière aussi chaleureuse que nous avons été reçus.



Nos amis suisses



le clan des bussacais

Naissance

Nous avons appris, le 5 juillet, l'arrivée de Nathan, venu rejoindre Roxanne, dans le foyer de Philippe et Barbara Monget qui vivent à Lausanne. Enfants du jumelage, ils avaient 10 ans en mai 1981, lorsque leurs parents Erika et Jean Philippe Kissling et Yvette et Roland Monget, artisans du jumelage (parmi d'autres !) dans chacune de nos communautés se sont rencontrés. Félicitations aux parents et aux grands parents pour l'arrivée de ce charmant bébé.

(La maman et son bébé)



Le Comité de Jumelage

Section gymnastique volontaire

Bilan de l'année 2004/2005 et assemblée générale du 24 juin 2005 :

- Deux cours de G.V. par semaine ont été assurés par nos deux animatrices : Janine COSTE et Sylvie GAQUERE.

Les horaires sont les suivants : le mardi et le vendredi de 18 h 45 à 19 h 45

Nous avons toujours une très bonne fréquentation des cours. Environ 25/30 personnes par cours. Un peu moins en période d'hiver.

Comme chaque année il a été demandé, par mesure d'hygiène, d'utiliser des chaussures de sport dont l'usage doit être réservé pour la salle. Cette année cette demande a été relativement bien respectée. Egalement un drap de bain (ou autre) à poser sur les tapis de sol.

Il a également été demandé cette année à tous les adhérents de respecter les périodes d'inscriptions, à savoir de septembre à octobre. Nous demandons encore cette année d'être beaucoup plus vigilants sur ces périodes. Aussi, nous serons contraints de prendre l'inscription avec le chèque et le certificat médical. Beaucoup trop de laxisme à ce sujet, c'est pourtant très important pour le club et notamment pour les profs de Gym. Il est conseillé pendant les congés de faire faire ce certificat médical.

- Deux Parcours de santé : cette année encore nous avons essayé d'organiser deux parcours de santé. Sans succès. Cette activité ne sera donc plus renouvelée, pour faute de participants.

- Un cours de STEP par semaine assuré par Sylvie GAQUERE. Les horaires sont de 19 h 00 à 20 h 00. Très bonne fréquentation également, notamment des licenciés de communes voisines. Des cours de Step de plus en plus intensifs.

- Une marche le lundi de 13 h 45 à 16 h 30 environ. A partir du mois mai/juin selon les températures les marches se font le lundi matin.

42 marches ont eu lieu cette année. Moyenne 10 km. Les parcours sont établis par Robert Orge et Janine COSTE. Bonne fréquentation par tous les temps. Environ 70 marcheurs inscrits sur 2005. 1 500 personnes environ à gérer sur trois trimestres.

Plusieurs ont été organisées en journée complète :

Le 03 octobre 2004 : La Venise Verte. 25 participants.

Le 20 mars 2005 : Abbaye de Sablonceaux. 37 participants.

Le 12 juin 2005 : Ile d'Oléron. 42 randonneurs se retrouvèrent au Phare de Chassiron pour une randonnée de 10 kms par un temps beau et chaud. En empruntant le chemin de la côte sauvage, ils ont découvert les écluses à poissons datant des Gaulois, la vue sur le Pertuis d'Antioche, en revenant un des derniers champs d'artichauts (spécialité de Chassiron) et le très pittoresque petit village de Chassiron. Marche suivie d'un pique-nique animé chez Michèle DE LA TASTE avec sardines grillées de main de maître par Michèle. Encore une journée passée dans la bonne humeur, grâce à notre dévoué animateur Robert ORGE.

- Robert ORGE a organisé un voyage à LAURAC EN VIVARAIS dans l'Ardèche du 28 avril 2005 au 5 mai 2005. 41 participants. Ce fut une semaine fort agréable.

Marche le matin dans la garrigue, caillasse, très beaux paysages de végétation méditerranéenne.

L'après-midi : visite de villages médiévaux, très pittoresques, les gorges de l'Ardèche, les promontoires d'où l'on découvre des étendues de bois, des vallées de rochers, et le Mont Ventoux. Des routes parfois dignes de cols de montagne avec quelques plaques de neiges éternelles. Le guide sut agrémenter les promenades par des commentaires sur la géographie, l'histoire de la région, sans oublier la faune, la flore, et la gastronomie. Pour certains, parmi les plus sportifs, descente des Gorges de l'Ardèche en canoë Kayak.

Le soir : animations organisées par le gîte « Le Gai Logis ». Elles permirent de terminer dans la bonne humeur les journées bien remplies.

Pour certains au retour, le Viaduc de Millau, dans l'Aveyron, a fait l'objet d'un détour non négligeable. Une semaine au cours de laquelle la bonne humeur a été quotidienne et tous ont gardé un bon souvenir de ce séjour si bien organisé par Robert ORGE. Merci Robert.



- La marche annuelle a eu lieu le dimanche 22 mai. Départ du village de vacances de Chadin à St Savinien. Temps maussade, mais bonne route pour les 57 marcheurs qui étaient au départ et qui purent admirer diverses variétés d'orchidées et d'autres fleurs nombreuses à cette saison.

Les trois points de ravitaillement traditionnels n'ont pas manqué d'attirer des amateurs. Surtout le dernier qui comporte quelques friandises en plus. Un grand merci à Yvette et Rolland MONGET pour toutes leurs bonnes attentions. Il y avait trois itinéraires : 6 / 9 / 14 kms.

A l'arrivée le rituel apéritif offert par la section a eu lui aussi du succès.

Il fut suivi du pique-nique sous les chênes verts du village de vacances, puis d'une promenade pilotée par Robert vers les carrières qui restent visibles. Là aussi bonne humeur et amitié ont dominé cette journée associative.

Merci à tous de votre présence.

Les marches reprendront le lundi 5 septembre 2005. Rendez-vous à 9 h 00 à Taillebourg, parking du château. Randonnée sur Coulonges.

Les cours de gym reprendront le mardi 6 septembre 2005 18 h 45.

Les cours de Steps reprendront le mercredi 7 septembre 2005 19 h 00.

- Les réunions :

Après l'assemblée générale de 2004, le bureau de la section a participé à 6 réunions.

1^{ère} réunion du 30 août 2005

Election du bureau pour la saison 2004/2005. A été élu comme :

Présidente : Annick JOURDAIN

Trésorière adjointe : Valérie GAUDIN

Secrétaire : Stéphanie LE SAOÛT

Secrétaire adjointe : Catherine ROY

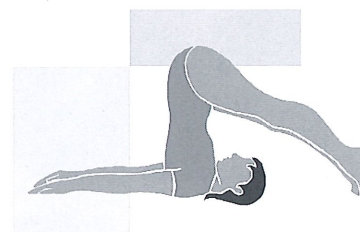
Démission de Josette DUPAS, en qualité de trésorière.

Membres actifs : Jean-Paul LAJOIE, Carole ESVERTIT, Lina LABORIE

2 animatrices diplômées possédant chacune une carte professionnelle d'éducateur sportif qui sont : Janine COSTE et Sylvie GAQUERE

Les autres rencontres ont permis de préparer :

- Le prévisionnel de dépense : matériel, stage animatrice, manifestations.
- L'organisation du planning des marches
- Le repas fruits de mer
- Bilan des cartes du foyer rural et des licences
- Les parcours de santé
- La randonnée pédestre
- L'assemblée générale
- L'élaboration du prochain budget prévisionnel



- Les activités :

Samedi 16 octobre 2004 : Le Repas Fruits de Mer : 161 personnes.

Comme à son habitude, cette soirée a connu un grand succès, elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Chacun a pu apprécier la qualité des produits dégustés.

Nous étions un peu serrés cette année dans les rangées. Mille excuses. Nous pensions bien faire, nous ne recommencerons plus, c'est promis.

Merci à nos fournisseurs habituels, et en particulier à Michel et Nicole CHABOT, à toutes celles et ceux qui ont participé à la préparation et au déroulement de cette soirée. Nous étions ravis cette année que Michel et Nicole puissent participer à tout le déroulement de la soirée et qu'ils puissent pour une fois s'amuser un peu.

Dimanche 22 mai 2004 : La marche du 22 Mai 2005 à St Savinien.

- Les stages :

Pas de stage animatrices cette année. Le programme ne prévoyait pas de stages intéressants.

-Conclusion :

Bonne année encore. La fréquentation de la gym est toujours aussi importante.

Pour l'année 2005/2006, nous vous demandons d'être plus vigilantes au niveau de vos inscriptions. En effet, il faut impérativement qu'elles soient faites dans les temps et munies de tous les documents demandés. Message à faire suivre aux copines absentes ce soir.

Nous remercions très chaleureusement, nos deux animatrices, Sylvie et Janine, pour tous les cours effectués. Elles sont toujours d'excellente humeur, dynamiques et motivées. Pourtant elles aimeraient bien ne plus être deux mais trois à donner les cours. Avis aux amateurs...

IMPERATIFS POUR LA SAISON 2005/2006

Cette année nous serons strictes sur les inscriptions.

Seules les inscriptions qui respecteront les conditions suivantes seront acceptées :

- la fiche d'inscription doit être remplie complètement et lisiblement (adresse complète, n° de tél ect...)
- à joindre avec cette fiche :
 - Le règlement de l'année par chèque uniquement.
 - Le certificat médical (obligatoire pour tous, y compris les marcheurs)
 - Les inscriptions se feront avant le début des cours et jusqu'au 15 octobre 2005 maximum.

Merci de respecter ces conditions, qui ne sont pas si difficiles à suivre.

PLANNING DES RANDONNEES DE SEPTEMBRE A DECEMBRE

JOURS	HEURES	LIEUX RV	RANDONNEES
Lundi 5 sept	9 h 00	TAILLEBOURG. Parking Château	Coulonges
Lundi 12 sept	9 h 00	BUSSAC. PLACE D'ORON	Vallon de l'Escambouille
Lundi 19 sept	9 h 00	ECURAT. MAIRIE	La Métairie
Lundi 26 sept	9 h 00	AGONNAY. EGLISE	Les Chaumes de Sèche Bec
Lundi 3 oct	14 h 00	ST SULPICE DE COGNAC. STADE	Circuit des Chauffeurs
Dim 9 oct	?	SORTIE DU TRIMESTRE	Infos Ulérieures
Lundi 10 oct	14 h 00	TAILLEBOURG. Parking Château	Le Breuil. Port à Cloulepeu
Lundi 17 oct	14 h 00	BURIE. MAIRIE	Les Fontaines
Lundi 24 oct	14 h 00	LE DOUHET. LE CHÂTEAU	Juicq et Fontaines Romaines
Lundi 31 oct	14 h 00	LA CHAPELLE DES POTS. EGLISE	Le Petit Chemin de Fer
Lundi 7 nov	14 h 00	LORMONT BAS. PARKING BUS	Circuit des Arcs
Lundi 14 nov	14 h 00	ARCHINGEAY. EGLISE	Les Fontaines
Lundi 21 nov	14 h 00	LE MUNG. LA FERME AUX OISEAUX	Les 5 Villages
Lundi 28 nov	14 h 00	FONTCOUVERTE. PARKING DU GOLF	La Grimauderie
Lundi 5 déc	14 h 00	LES ESSARDS DE ST PORCHAIRE. EGLISE	La Belle Combe. La Valade
Lundi 12 déc	14 h 00	GRANDJEAN. CIMETIERE	Le Sauvaget
Lundi 19 déc	14 h 00	ST GEORGES DES COTEAUX. AIRE DE LOISIRS	Les Gîtes

Revue de presse...

II BUSSAC-SUR-CHARENTE Deux classes d'Oron-la-Ville, en Suisse, ont passé une semaine à découvrir notre région

Des Suisses à l'Ouest



Les jeunes Oronais et leurs professeurs, réunis à Bussac

Dans le canton de Vaux, il existe une tradition dont les élèves d'Oron-la-Ville ont pu profiter. Lorsqu'arrive la fin du premier cycle d'étude secondaire (fin du collège en France), un grand voyage pédagogique est organisé par l'équipe enseignante. Cette année, Olivier Candaux a décidé d'emmener ses cinquante élèves à la découverte de la Charente-Maritime.

Membre du comité de jumelage Oron-la-Ville-Bussac, ce professeur multilingue, qui enseigne aussi bien le français que les mathématiques et les sciences économiques, a découvert la Saintonge en 2002 avec la ferme intention d'y revenir. C'est donc accompagné des deux classes dont il a la charge qu'il a quitté les montagnes vaudoises, mercredi 27 avril, en direction de Bussac-sur-Charente.

Profitant du voyage pour faire une halte sur le site historique d'Oradour-sur-Glane, enseignants et élèves posaient leur valise dans la journée de jeudi dernier avant d'entamer un

programme de visites chargé. « Les habitants de Bussac auraient souhaité nous héberger, mais les structures scolaires différentes entre les deux pays ont rendu cela difficile, notamment pour organiser des sorties communes avec les jeunes », souligne M. Candaux. C'est donc à l'auberge de jeunesse de Saintes que la troupe décida d'installer ses quartiers pour la semaine. Dès le vendredi, un guide fut mis à leur disposition par la mairie de Saintes pour une découverte du patrimoine de la commune. « C'est très vieux et c'est très beau », résumait un élève au terme d'une première journée riche en découverte.

Marée basse. Le samedi fut consacré à la visite de La Rochelle, avec une escapade vers la plage de Châtelailon. « Beaucoup d'entre nous ne connaissent la France que la côte méditerranéenne, alors la découvrir cette plage à marée basse a surpris plus d'un », raconte Line Baudois, enseignante thématiques et sciences.

Dimanche pour l'écoulement des émotions, puis Bussac, avec un programme de visites chargé.

II BUSSAC-SUR-CHARENTE Le duo Double Barre joue pour la troisième fois en public ce soir

Une fratrie musicienne



Hélène et Julien Barre

PHOTO KHARINNE CHAROV

■ Après avoir donné un premier concert en public samedi dernier à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, puis hier jeudi à Tesson, le duo double Barre remet ça ce soir à 20 h 30 en l'église de Bussac. Derrière ce nom rigolo pour un ensemble classique, se cachent tout simplement le frère Julien Barre, 19 ans, qui joue du violoncelle, et la sœur Hélène Barre, 17 ans, qui a choisi le violon.

Il va sans dire que tous deux ont l'habitude de jouer ensemble en privé, à la maison mais, depuis quelques années, les occasions de se retrouver se font de plus en plus rares. Car, actuellement, Julien, membre du Jeune Orchestre Atlantique, est étudiant au Conservatoire de Paris dont il sortira l'an prochain. Quant à Hélène, elle est en supé-

rieur au conservatoire de La Rochelle où, outre le violon, elle s'essaie aussi à l'alto. Voilà deux jeunes Saintais qui promettent d'avoir une belle carrière de musicien. Ce soir, le public aura l'occasion de les écouter dans un programme de Franz Danzi (Duo n°1 en do majeur pour alto et violoncelle), de Bach (Suite n°1 en sol majeur BWV 1 007 pour violoncelle seul), de Beethoven (Duo en mi bémol majeur pour alto et violoncelle). La deuxième partie annonce Mozart (Duo en si bémol majeur KV 424 pour violon et violoncelle), Bach encore (Suite n°2 en ré mineur BWV 1 008 pour violoncelle seul), Beethoven (Duo n°3 en si bémol majeur pour violon et violoncelle) et enfin, plus moderne avec Scott Joplin (The Entertainer).

